

Le Placoteux

VOLUME 44, ÉDITION 05
32 PAGES

Les
territoires
de l'âme de
Samuel
St-Pierre

En photos, soutien
aux camionneurs, p.2
Le Domaine de Gaspé
à l'aube d'une
renaissance, p.5



**SOUFFLEUSE
à roues**

TORO



**POWER
MAX® HD
1232 OHXE
(38842)**

* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922



www.techminimecanique.com

**VTT
2022 GRIZZLY
EPS**

YAMAHA

Modèle
en
inventaire



* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922



www.techminimecanique.com

**VTT
2022 GRIZZLY
90**

YAMAHA

Modèle
en
inventaire



* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922



www.techminimecanique.com



Venez me rencontrer
chez

KIA

Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 • 1 888 382-3542

www.dubekia.com

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

Avec vous
depuis
1953

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tel.: **418 492-2347 • Téléc.: 418 492-9603**

CAMILLEDUMAIS.COM

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



Des centaines de personnes appuient le « convoi de la liberté »

MAXIME PARADIS

Des centaines de personnes s'étaient massées le 28 janvier sur deux viaducs de l'autoroute 20 à La Pocatière — sorties 439 et 444 —, pour appuyer le passage du « convoi de la liberté » en route pour Ottawa. Ce mouvement lancé par l'Albertain Patrick King se veut une opposition à la politique obligeant les camionneurs long-courriers canadiens non vaccinés de devoir s'isoler en quarantaine pour 14 jours à leur retour des États-Unis.



La température était plus clémente pour les personnes s'étant rassemblées au viaduc 439 de La Pocatière. Photo : Maxime Paradis



Quelques kilomètres plus loin à la sortie 444, la neige était au rendez-vous, mais les manifestants pas moins nombreux pour autant. Photo : Maxime Paradis



L'organisation visiblement mieux préparée au viaduc 444, une distribution de boissons chaudes s'y est déroulée. Photo : Maxime Paradis



Des drapeaux canadiens, québécois, des patriotes et même du Nouveau-Brunswick flottaient au gré du vent. Photo : Maxime Paradis



« Non aux vaccins obligatoire » (sic), les manifestants ont exprimé à leur façon leur appui à la cause des camionneurs.



Certains manifestants ont demandé personnellement d'être photographiés. Photo : Maxime Paradis



Le convoi a mis une bonne quinzaine de minutes avant de commencer à s'estomper, la foule manifestant sa joie face au tintamarre des klaxons. Photo : Maxime Paradis



journaliste@leplacoteux.com

STÉPHANIE GENDRON

Le dossier patient électronique du Kamouraska sera étendu à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent

En attente du grand chantier du dossier santé numérique québécois, le CISSS du Bas-Saint-Laurent va de l'avant avec un système de dossier patient électronique issu de ce qui se faisait déjà au Kamouraska.

«Après plusieurs années, on ne peut plus attendre, il y a vraiment une urgence d'avoir une information centralisée "CISSS Bas-Saint-Laurent"», résume Cathy Gauthier, directrice des ressources informationnelles au CISSS.

L'organisation utilise déjà le dossier patient électronique de l'entreprise Purkinje depuis plusieurs années, mais pour la MRC de Kamouraska seulement. Dans les autres MRC, on pratique un mode hybride alliant informatique et paperasse. On souhaite donc le mettre à jour et centraliser l'ensemble des données électroniques des dossiers des usagers dans un dossier unique pour toute la région.

Un contrat de 4,3 M\$, qui grimpe à 7,6 M\$ avec les options, a été octroyé récemment à Purkinje pour ce grand chantier. Dès

l'automne, la portion de Kamouraska sera d'abord mise à jour et tout devrait être en place dans les autres MRC d'ici l'été 2023.

«On a fait du pouce sur le dossier patient électronique dont s'était doté le Kamouraska. Il y a un réservoir d'informations consolidées que le clinicien peut consulter. On le met à niveau et ensuite ça devient notre dossier patient CISSS Bas-Saint-Laurent», ajoute Mme Gauthier.

Avantages

En centralisant les données, on évite de dupliquer les informations et on diminue le recours au papier, entre autres. Le jour où le Québec passera au dossier santé numérique pour tout le monde, le personnel du Bas-Saint-Laurent sera donc habitué à travailler de cette façon.



Photo : Archives

Pour le patient, le dossier patient électronique a de nombreux avantages. Le plus important est que s'il est traité au Kamouraska, mais qu'il doit être vu par un médecin à Rivière-du-Loup, il n'aura pas à répéter toutes les informations.

«C'est vraiment l'accès puis la circulation de l'information, en plus d'assurer que

dans le suivi clinique, chaque étape de prise en charge de l'usager va se retrouver dans son dossier», mentionne Cathy Gauthier.

Plusieurs attendent la mise en place d'un tel système depuis longtemps. Une fois habitué, cela devrait simplifier et rendre leur travail plus rapide.

Les anesthésistes de l'Estrie restent en poste à La Pocatière

STÉPHANIE GENDRON

Venus en renfort à la suite d'un jumelage en 2018, des anesthésistes de l'Estrie demeurent en poste pour assurer de couvrir les services à l'hôpital de La Pocatière.

Cette solution avait été trouvée en marge d'une situation problématique où les ruptures de service se succédaient faute d'anesthésistes à La Pocatière, entre autres. La Fédération des médecins spécialistes du Québec et le gouvernement avaient convenu d'une entente de plan de remplacement sous forme de jumelage. Des hôpitaux urbains, ou qui ne sont pas à risque, parrainent des hôpitaux de région où il y a un besoin. Dans ce cas-ci, les anesthésistes de l'Estrie se relaient pour offrir les services à l'hôpital parrainé, La Pocatière, selon une entente renouvelable qui est maintenant à son terme. Lors d'un récent conseil d'administration du CISSS du Bas-Saint-Laurent, l'entente

a été prolongée jusqu'au 18 mai 2022 en attente du texte final de renouvellement de l'entente.

L'entente renouvelée qui se fait attendre ne signifie pas que des éléments accrochent, elle serait à l'étape de la finalisation, nous a-t-on précisé. «La différence par rapport à 2018, c'est que nous avons actuellement deux anesthésiologistes en poste de façon permanente à La Pocatière de telle sorte que les collègues de l'Estrie peuvent maintenant leur venir en soutien sans avoir à couvrir l'ensemble de l'offre de service comme c'était le cas initialement», a indiqué Le Dr Jean-Christophe Carvalho.

La vaccination contre la COVID-19 accessible sans rendez-vous

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce que la vaccination contre la COVID-19 est à nouveau accessible sans rendez-vous. Il est cependant important de noter que la vaccination sans rendez-vous s'adresse uniquement aux personnes de 12 ans et plus, autant pour les doses 1, 2 ou 3. Mentionnons par ailleurs que la prise de rendez-vous est toujours possible par le site Clic Santé ou par téléphone au 1 877 644-4545. Les rendez-vous déjà fixés seront évidemment honorés. Les horaires de toutes les cliniques de vaccination sont disponibles sur le site internet du CISSS du Bas-Saint-Laurent. À ce jour, 442 321 doses de vaccins contre la COVID-19 ont été administrées au Bas-Saint-Laurent. De ce nombre on compte 105 357 doses 3, ce qui signifie que 70 % des adultes de la région ont maintenant reçu une dose de rappel.

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent

Petits assouplissements confirmés par le gouvernement

STÉPHANIE GENDRON

Le gouvernement a annoncé mardi dernier le début de son plan de réouverture des secteurs fermés depuis l'arrivée fulgurante du variant Omicron en décembre.

«Il faut retenir le mot "mollo". Il faut y aller mollo», a répété le premier ministre François Legault, indiquant devoir y aller de «petits assouplissements» pour aider à la santé mentale des Québécois. Depuis lundi, il est possible de se voir dans les maisons à quatre personnes d'adresses différentes ou deux bulles familiales.

Les salles à manger des restaurants sont ouvertes à 50 %, permettant à quatre personnes de s'y rencontrer ou deux bulles familiales également. Le passeport vaccinal est évidemment toujours exigé. Les cafétérias de chalets de ski suivent les mêmes règles.

Dans les résidences de personnes âgées, deux personnes peuvent maintenant visiter les aînés en CHSLD (une à la fois) et quatre personnes peuvent visiter les aînés en résidences privées (deux à la fois).

Le sport chez les jeunes a repris avec moins de contraintes. Les sports en parascolaire et le sport civil sont permis avec un maximum de 25 personnes. Ces règles s'appliquent juste aux jeunes de 18 ans et moins.

Dès le 7 février, une seconde phase d'assouplissements sera mise en place. Les salles de spectacle, cinéma et les arénas pourront accueillir des visiteurs à 50 % de leur capacité pour un maximum de 500 personnes à

l'intérieur ou 1000 personnes à l'extérieur. Les lieux de culte pourront être fréquentés dès le 7 février, à 50 % de capacité également, pour un maximum de 250 personnes.

Refonte du système

Le premier ministre a rappelé qu'il fallait améliorer le système de santé pour vivre avec le virus, qualifiant le mouvement de «refondation» devant se faire autour du personnel. Les incitatifs financiers à se faire former dans le domaine sont là pour une vision à moyen terme. D'autres moyens seront mis en place pour améliorer l'efficacité du réseau.

«Au-delà des conventions collectives, des syndicats, ce qui est important, c'est de valoriser le jugement, valoriser l'initiative et valoriser l'autonomie de chaque personne. Des décisions seront décentralisées (comme faire les horaires localement), se donner ses incitatifs pour combler les quarts de travail plus difficiles à combler, essayer d'inciter plus de personnes à travailler à temps plein», a dit François Legault.

Il a toutefois rappelé qu'il faudrait un certain temps avant d'augmenter la capacité hospitalière. «En attendant, on n'a pas le choix que d'être responsable», a-t-il conclu.



LA CHRONIQUE DE *Roméo Bouchard*

romeobouchard@hotmail.ca

Et si le Fleuve avait des droits

Chaque pays s'est constitué autour d'un fleuve : le Gange en Inde, le Nil en Égypte, le Danube et le Rhin en Allemagne, la Seine en France, la Tamise en Angleterre, le Tibre en Italie, la Volga en Russie...

Ici, c'est le Saint-Laurent qui est le cœur et l'âme de ce pays. Il s'alimente au cœur même de l'Amérique, dans les Grands Lacs. C'est lui qui donne vie à ce pays depuis des siècles. Les Premières Nations de l'Est et du centre de l'Amérique le surnommaient le « chemin qui marche ». Ils le désignèrent à Jacques Cartier comme le fleuve du Canada, « le village, le pays », soit, à l'époque, le village iroquois de Stadaconé près de la rivière Saint-Charles à Québec qui était, avec Tadoussac et Hochelaga, un des grands points de rencontre (grandes tabagies). Plus que tout, c'est le Fleuve qui a fait de nous un peuple distinct.

C'est le Fleuve qui nous rassemble, qui nous unit, qui nous accompagne de ses humeurs changeantes au rythme des jours et des saisons. Il sert toujours de « chemin qui marche ». Il est encore un réservoir de « fruits de mer » nourrissants dont témoignent nos pêcheurs et nos poissonneries. Ses profondeurs secrètes attirent les bélugas, les baleines et les phoques. Avant de devenir un estuaire qui laisse entrer l'eau salée, il recueille le plus grand réseau d'eau douce au monde, et ses grands affluents du nord sont porteurs d'un potentiel hydroélectrique quasi illimité.

Mais les rejets contaminés de nos villes, de nos villages, de nos industries, de notre agriculture, de nos bateaux, sans oublier la surpêche, ont failli tuer notre Fleuve. Celui-ci hérite d'ailleurs de l'énorme pollution des Grands Lacs. Les aboiteaux et autres installations riveraines l'ont aussi amputé d'une grande partie de ses marais filtrants. Et voici qu'avec le réchauffement du climat, son eau se réchauffe rapidement, ses glaces amincissent et son oxygène diminue, au point que ses hôtes, des baleines jusqu'aux crevettes, risquent de s'éloigner vers la mer, qui elle aussi se réchauffe. Le Fleuve s'asphyxie.

Ces dernières années, le Québec a adopté un cadre de gestion intégrée de l'eau qui est mis en œuvre essentiellement par les Organismes de bassins versants (OBV) qui réunissent des représentants des principaux intervenants dans un bassin versant donné. Mais ce cadre n'est pas contraignant et ne comprend pas le Fleuve qui, lui, n'est pas encore adéquatement protégé des rejets provenant des municipalités, usines de traitement des eaux, industries, activités agricoles, trafic maritime, etc., ni des impacts du réchauffement.

L'organisme « Alliance Saint-Laurent » travaille, avec les municipalités et les Premières Nations, à faire adopter une loi qui ferait du fleuve Saint-Laurent une personne juridique avec des droits bien définis qu'elle serait en droit de faire valoir devant les tribunaux. Le projet de loi sera présenté en mars, lors de la journée internationale de l'eau.

En réalité, le Québec tout entier est un immense bassin versant du Fleuve. Le moindre ruisseau nous mène au Fleuve. En conférant à notre Fleuve une personnalité juridique et sociale, nous pourrions assurer beaucoup mieux sa préséance morale et juridique sur le territoire que nous habitons, et du même coup, son intégrité et sa pérennité.

Les fleuves, les arbres, les animaux ont le droit d'exister autant que nous sur terre. Nous dépendons d'eux autant qu'ils dépendent de nous. Ils ont des droits et nous avons intérêt à les respecter.

Ici, au doux pays du Kamouraska, le grand personnage, la grande présence, on l'oublie parfois, c'est le Fleuve. Nous sommes le pays où le fleuve, avec ses îles, entre les montagnes de Charlevoix et nos longues battures, occupe toute la place par sa douce présence. Prenons-en soin.

05-22

LE BON MOT *de la semaine*

Cher - dispendieux - onéreux

Le mot **cher** signifie qui est d'un prix élevé à l'achat. « Cette voiture de luxe est chère. »

Le mot **dispendieux** signifie « qui entraîne beaucoup de dépenses, qui entraîne de grands frais. » « La réparation de notre maison s'est avérée dispendieuse. »

Les mots **onéreux** et **couteux** signifient « qui occasionne des frais, des dépenses ». « Cette voiture usagée ne nous a pas coûté cher à l'achat mais elle s'est avérée couteuse. »

05-22

Yvonne Tremblay à la direction de Promotion Kamouraska

STÉPHANIE GENDRON

Yvonne Tremblay, qui était depuis 2018 agente en tourisme chez Promotion Kamouraska, succède à Pascale Dumont-Bédard à la direction de Promotion Kamouraska. À la suite du départ de Mme Dumont-Bédard, c'est le directeur de la MRC Jean Lachance qui assurait l'intérim jusqu'à l'officialisation du poste d'Yvonne Tremblay en décembre dernier. L'OBNL a maintenant un mandat strictement touristique, dont la gestion de la Maison du Kamouraska à La Pocatière, et l'organisation embauche la directrice, des préposés de façon saisonnière et un poste administratif est actuellement affiché. Les bureaux ont déménagé dans le même immeuble, mais cette fois dans les anciens locaux de la SAAQ à l'édifice Claude-Bécharde à Saint-Pascal. Mme Tremblay en est à se mettre en place dans ses nouvelles fonctions et aura plusieurs projets basés sur une récente planification stratégique, dont un nouveau site web. Étant en formation à titre personnel pour un certificat en tourisme durable et comme il s'agit d'une branche du plan de la MRC, « le tourisme durable risque de s'accroître. On apprend entre autres que le tourisme ne peut pas continuer en tourisme de masse, ça ne peut pas être juste les chiffres qui comptent. Il faut aussi la qualité de l'expérience », confie Mme Tremblay.

(S.G.)



Erratum

Dans le numéro du Journal Le Placoteux du 26 janvier dernier, il s'est glissé une erreur dans la chronique d'histoire d'Yves Hébert. Au lieu de lire : « C'est le cas de Flavien Chouinard. Né à Saint-Jean-Port-Joli, du mariage de Jean-Gualbert Chouinard et d'Hélène Bois... », nous aurions dû lire : « Né à Saint-Jean-Port-Joli, du mariage de Jean-Gualbert Chouinard et Marie-Rose Caron... ».

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706

901C, 4^e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Stéphanie Gendron (poste 109)
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com



Impression **QUÉBECOR**
Média

Distribution

publi
soc

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com
Marie-Kim Lefrançois

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Sébastien Massé, vice-président
Gabriel Landry, directeur
Luc Morneau, directeur
Maxime Paradis, directeur

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

MAXIME PARADIS

8044H1417

77C017720C

AIDE POUR LES HOMMES Un toit pour nous prend enfin forme

STÉPHANIE GENDRON

Le KRTB aura finalement sa première maison d'hébergement et de soutien pour les pères et les hommes de la région, « Un toit pour nous ». Elle sera accessible l'automne prochain à Rivière-du-Loup, lieu central du Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques.

Ce projet avait d'abord été présenté le mois précédent le début de la pandémie en 2020 et avait donc subi quelques retards et soubresauts. Mercredi en conférence de presse, Trajectoires Hommes du KRTB a confirmé que les travaux étaient en cours et que l'hébergement serait accessible l'automne prochain.

On y retrouvera des appartements et studios indépendants pour cinq hommes. Ils bénéficieront d'un toit pendant un temps d'arrêt pour reprendre le contrôle de leur vie. Ils seront accompagnés et soutenus dans le maintien du lien parental avec leur enfant ou dans leurs activités comme leurs emplois ou leurs études.

Soulignons d'abord que depuis le 23 septembre dernier, l'organisme est propriétaire de la bâtisse située au 148 rue Fraser, à Rivière-du-Loup. La construction de trois studios et deux appartements de trois pièces et demie avec un salon commun et une buanderie débute tout juste. Le deuxième étage accueille les bureaux de Trajectoires

Demandes d'aide Trajectoires Hommes du KRTB

- 2020-2021 : 241 dossiers (12 mois)
- 2021-2022 : 270 dossiers (10 mois)

Répartition :

- Kamouraska : 28 %
- Rivière-du-Loup : 46 %
- Témiscouata : 23 %
- Basques : 3 %

Hommes du KRTB, dont l'équipe a doublé. Il faut dire que la demande a vraiment augmenté également.

« Nous sommes passées de 241 nouveaux dossiers l'an dernier sur une année complète à plus de 270 en moins de 10 mois. L'année financière n'est pas encore terminée », a soulevé le directeur Luc Laforest. « On est fiers que les hommes demandent de l'aide, c'est le but de notre organisation », a-t-il ajouté.

De ce nombre, 28 % des demandes proviennent du Kamouraska. Et sur la totalité, on estime que 20 % des hommes auraient eu besoin d'un espace d'hébergement.

La présidence d'honneur a été confiée à Stéphane Duclos, propriétaire du Café La Brûlerie à Rivière-du-Loup. Ce dernier a décidé de s'engager sans hésitation, car il croit



Remise du chèque de Desjardins. Photo : Trajectoires Hommes du KRTB

en la cause. Il a déjà eu besoin lui-même des services de Trajectoires Hommes du KRTB et l'équipe avait été là pour lui, a-t-il déclaré dans une vidéo. Avoir eu un service d'hébergement à l'époque, il l'aurait utilisé.

La moitié de la campagne de financement visant 1 M\$ a été récoltée. Desjardins sera le partenaire majeur d'Un toit pour nous. 125 000 \$ ont été confirmés lors de l'annonce de mercredi.

Anita Ouellet-Castonguay reconduite au poste de préfète suppléante



C'est lors de la séance du conseil de la MRC de Kamouraska du 19 janvier que M. Sylvain Roy, a annoncé aux mairesses et maires, avoir désigné Mme Anita Ouellet-Castonguay, mairesse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, comme préfète suppléante. Le rôle de Mme Ouellet-Castonguay sera d'assurer la continuité des affaires de la MRC et de remplacer le préfet, en cas d'empêchement. Ce dernier se rappelle avoir salué la décision de son prédécesseur, M. Yvon Soucy, de nommer pour la première fois une femme à ce titre. « Suivant les élections et voyant que le Kamouraska venait d'élire le plus grand nombre de femmes de son histoire, il était clair que mon choix se porterait sur une femme. J'ai choisi Mme Ouellet-Castonguay pour sa grande expérience en tant que membre du conseil, mais également pour ses compétences et ses qualités humaines », a déclaré Sylvain Roy. Rappelons que Mme Ouellet-Castonguay a occupé le poste de préfète suppléante l'automne dernier, alors que M. Yvon Soucy l'avait désignée afin de remplacer M. Jean Dallaire, à la suite de son retrait de la vie politique.

Source : MRC de Kamouraska



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Actionnaires et Sociétaires,

Par la présente, vous êtes cordialement invités à participer aux assemblées générales annuelles du Club de golf St-Pacôme et Club de golf La Pruchière qui auront lieu le **dimanche 20 février 2022 à 13 h 30** par visioconférence.

Pour participer à l'assemblée générale annuelle, vous devez confirmer votre présence à cette adresse courriel : communication@golfstpacom.com

Suite à votre confirmation de présence, les documents de la rencontre vous seront acheminés par courriel ainsi que le lien de la visioconférence.

Nous vous rappelons que seuls les actionnaires et sociétaires peuvent participer aux assemblées générales annuelles.

Cordialement,

Tous les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2022.

Au plaisir de vous rencontrer.

Lyne Pelletier,
Secrétaire-trésorière

1186P0522

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Journal Le Placoteux, coopérative de solidarité

Les membres de la Coopérative de solidarité du journal Le Placoteux (Association des Gens D'affaires de Saint-Pascal) sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle virtuelle, le mercredi 2 février 2022, à 19 h 30.

**Pour y participer, écrivez à direction@leplacoteux.com
ou appelez au 418 492-2706, poste 105
et nous vous enverrons les liens
et les informations nécessaires.**

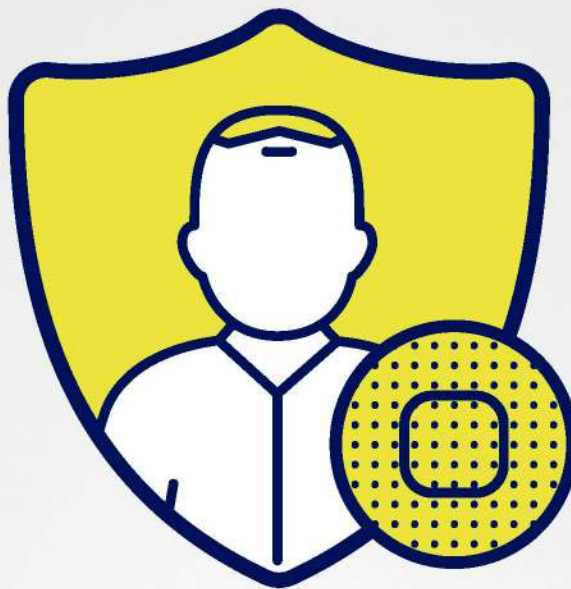
Comptant sur votre présence, nous vous prions d'accepter l'expression de nos meilleurs sentiments,

Louis Turbide
Directeur général

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7; du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

www.211quebecregions.ca



C'est le temps de prendre votre rendez-vous pour votre **dose de rappel contre la COVID-19.**

Suivez la séquence de vaccination prévue et prenez rendez-vous.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Avec la dose de rappel, restez protégé plus longtemps.

Pour bien vous protéger contre la COVID-19 et ses variants, vous devez recevoir la dose de rappel et suivre les consignes sanitaires.

CRISE SANITAIRE

Acquitté d'une contravention pour être entré au Bas-Saint-Laurent sans raison

STÉPHANIE GENDRON

Un travailleur acéricole qui a contesté un constat d'infraction remis en avril 2020 l'accusant d'être entré sans raison dans le Bas-Saint-Laurent lorsque la crise sanitaire était à son pire vient d'être acquitté devant le tribunal.

Rappelons que le 16 avril 2020, date de l'infraction en litige, des barrages policiers empêchaient l'accès à la région sans bonne raison, en raison de la crise sanitaire.

Sébastien Rioux tentait de traverser la région à la hauteur de La Pocatière pour aller travailler à l'érablière de son oncle à Trinité-des-Monts. Ce qu'il y a de particulier dans cette affaire, c'est que l'homme affirme qu'il était muni d'une confirmation d'embauche lui permettant de traverser le barrage, alors que le policier affirme n'avoir vu aucun document confirmant les raisons du déplacement.

«Le fait que les versions soient totalement inconciliables laisse le tribunal perplexe», écrit la juge Julie Dionne.

Dans l'analyse des faits, il est indiqué que le policier qui l'intercepte à La Pocatière affirme qu'il ne lui a pas présenté de

document. L'homme prétend le contraire.

Toutefois, placé devant le refus du policier de lui permettre d'accéder à la région, le défendeur contacte son oncle et ce dernier lui suggère d'essayer de traverser sur la route 132, à la hauteur de la route Jeffrey. Le véhicule de l'homme passe d'ailleurs sans s'arrêter devant le véhicule du policier en place, qui a les gyrophares allumés.

Le policier le prend en chasse et l'intercepte quatre kilomètres plus loin. En validant son identité et en lui demandant les raisons de sa venue, il constate que le véhicule vient de se voir refuser l'entrée au Bas-Saint-Laurent. Il lui remet un constat jugeant qu'il a accédé au Bas-Saint-Laurent sans détenir des raisons suffisantes.

«Le défendeur prétend qu'aucun policier ne se trouvait à proximité lors de son



Le point de contrôle policier à La Pocatière en avril 2020. Photo : Maxime Paradis

passage au second barrage, seule une tente y était érigée. Il précise que comme son véhicule avait été inscrit au CRPQ (NDLR : Centre de renseignements policiers du Québec), il n'a pas exhibé son document de confirmation d'embauche à ce deuxième policier. Ce n'est que le lendemain qu'il a pu finalement passer pour se rendre aider son oncle», peut-on lire.

Mystère

Les versions sont totalement inconciliables, analyse-t-on. La juge se demande d'abord pourquoi le policier aurait refusé l'accès au territoire alors que lui était exhi-

bée une preuve d'embauche.

Elle recueille aussi la preuve que l'homme en question détenait un document d'embauche depuis au moins trois jours, dans son cellulaire. Elle estime que les deux témoignages sont crédibles.

«Ainsi, placé devant ces deux versions, le tribunal n'a pas à choisir l'une d'elles. La situation doit bénéficier au défendeur. (...) La version du défendeur soulève un doute raisonnable», écrit-elle.

Elle l'acquitte donc de l'infraction reprochée, car il avait le droit à accéder à la région pour travailler à la production de biens alimentaires.

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Un homme retrouvé sans vie après une sortie de route

STÉPHANIE GENDRON

Un septuagénaire de Rivière-du-Loup a été retrouvé sans vie à bord de son véhicule, à la suite d'une sortie de route survenue sur l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Philippe-de-Néri. Les policiers ont été appelés sur les lieux de l'événement à 5h00 mardi de la semaine dernière. «À bord du véhicule de type minifourgonnette se trouvait le conducteur seul qui était inconscient au volant et qui a

été transporté dans un centre hospitalier où malheureusement son décès a été constaté un peu plus tard», a indiqué Claude Doiron de la Sûreté du Québec. La victime est un septuagénaire domicilié à Rivière-du-Loup qui pourrait avoir été victime d'un malaise au volant dans les instants précédant sa sortie de route. Une enquête est présentement en cours dans ce dossier.

Une femme arrêtée à L'Islet

Le 23 janvier vers 18 h, les policiers de la MRC de L'Islet ont intercepté un véhicule sur la rue Thibault à L'Islet et ont procédé à l'arrestation de la conductrice, une femme de 44 ans de Saint-Félix-d'Otis, pour conduite avec les capacités affaiblies. Les échantillons d'haleine prélevés ont révélé des taux

d'alcool dans le sang supérieurs à la limite permise par la loi. La femme a été libérée par citation à comparaître. Son permis de conduire a été suspendu pour 90 jours et son véhicule a été remis.

Source : Sûreté du Québec

Arrestation pour vol de véhicule à Saint-Pamphile

Le 24 janvier, en soirée, les policiers du poste de la MRC de L'Islet ont réussi à intercepter un véhicule dont la plaque était invalide sur la rue du Foyer Nord à Saint-Pamphile, et ce, après que le conducteur ait tenté de le dissimuler. Le véhicule était rapporté volé en Colombie-Britannique et le conducteur était recherché par les autorités

de cette province et de la Saskatchewan. Le suspect, un homme de 32 ans résidant à Saint-Pamphile, a été arrêté et a comparu pour vol de véhicule, recel, possession de stupéfiants, bris et possession d'outils de cambriolage. Il a été gardé détenu jusqu'à son enquête de remise en liberté.

Source : Sûreté du Québec

Un homme lance des injures aux policiers et se sauve

Le 9 janvier, les policiers de la MRC de L'Islet ont été appelés pour une plainte de bruit causé par des motocross au Lac des Plaines. Sur place, les policiers discutaient avec les impliqués lorsqu'un homme du groupe s'est mis à les injurier. Au moment d'identifier l'homme en question, ce dernier s'est enfui au volant de son motocross.

L'enquête a toutefois permis d'identifier le conducteur, un homme de 32 ans de Lévis, dont le permis est sous le coup d'une interdiction de conduite nationale de tout véhicule à moteur. Son dossier a été déposé à la cour pour de futures accusations.

Source : Sûreté du Québec

Spécial Saint-Valentin

25% sur tous les bijoux à prix régulier jusqu'au 19 février

Service de réparation sur place • À votre service depuis 62 ans

BIJOUTERIE JEAN

29, av. de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382 • www.bijouteriejean.com

Les territoires de l'âme de Samuel St-Pierre

MAXIME PARADIS

Samuel St-Pierre a renoué avec son chez lui comme jamais depuis deux ans. D'abord par la force de la pandémie, ensuite à travers l'œil de sa caméra. À 32 ans, le cinéaste et documentariste de Sainte-Félicité dans L'Islet, qui était exilé à Montréal depuis une bonne dizaine d'années pour les études et le travail, semble avoir saisi mieux que jamais l'âme de L'Islet-Sud, le coin de pays où il a grandi. Et si à travers cette quête, c'était la sienne qu'il avait finalement mieux cernée?

Amoureux du Québec dans ses moindres recoins, le travail de Samuel St-Pierre a souvent pris l'allure d'hommages à sa spécificité, son vivre ensemble, à travers son identité collective parfois métissée et son enracinement au territoire. Son dernier projet *Territoires de l'âme*, une websérie réalisée en partenariat avec L'ABC des Hauts Plateaux et Emmanuel Lord s'inscrit dans cette lignée, mais en s'intéressant cette fois aux sept villages qui composent L'Islet-Sud.

« Pierre Perrault avait cette formule magnifique et poétique où il disait : « Un pays existe lorsqu'on le marche ». Je suis parti en gros de cette phrase-là. J'ai en quelque sorte marché les sept villages des « Hauts » pour faire exister leur parole par le fait qu'elle soit entendue », résume le cinéaste.

Ce parallèle avec Pierre Perrault n'est pas anodin. Le défunt cinéaste décédé il y a près de 23 ans est considéré encore aujourd'hui comme un des pionniers du cinéma direct au Québec, cette approche documentaire qui cherche en quelque sorte à capter la vérité en la provoquant pour en saisir mieux l'exposer.

Dans *Territoires de l'âme*, Samuel St-Pierre avoue avoir emprunté cette avenue et le résultat est plus que convaincant. Lorsqu'il précise ensuite que les personnages qui jalonnent le premier épisode *En connaissance de cause* sont pour la plupart des gens qu'il a côtoyés toute sa vie, des amis, des membres de sa famille, d'anciennes enseignantes, on se questionne à savoir s'il a réellement eu besoin d'appliquer la théorie à la lettre ou si la confiance qu'il inspirait naturellement chez ces personnes a suffi à ce qu'ils s'abandonnent

devant la caméra en se livrant sans filtre comme ils l'ont fait.

« C'est sûr que c'est le travail qui jusqu'à maintenant me rapproche le plus de mon être à moi. En même temps, c'est ce qui rend la démarche plus compliquée. Quand tu donnes la parole à des gens que tu connais intimement, la distance est plus difficile à prendre. »

Au visionnement d'un seul chapitre de *Territoires de l'âme*, on se demande néanmoins si quelqu'un avec plus de recul que Samuel St-Pierre aurait su aussi bien saisir l'essence des « Hauts ». Parce qu'il connaît son territoire, parce qu'il y est enraciné et qu'il a fait de lui l'homme qu'il est devenu, Samuel a su trouver la ligne narrative du projet et retenir la couleur de la parole de ceux qui teintent ce coin de pays. Autrement dit, derrière sa caméra et de sa salle de montage, Samuel incarne finalement ce que la sociologue Michèle Desrochers, qui lui enseignait jadis au Cégep de La Pocatière, explique par rapport au lien entre l'homme et son territoire d'appartenance.

Il l'avoue lui-même, la pandémie et ce projet de websérie ont été une opportunité pour reconnecter avec l'univers où il a grandi. À deux reprises, il a aidé son père pour la saison de sucres, lui qui récolte encore l'eau d'érable à la chaudière; il est allé à la chasse également pour la première fois; il a aussi visité les scieries de Saint-Pamphile, là où son père a travaillé toute sa vie et où il n'avait jamais mis les pieds jusqu'à tout récemment; plus tard dans la journée, il a participé à la trappe au lièvre. « Ça a ouvert mes yeux sur ma réalité », dit-il.

Cette sensibilité de Samuel St-Pierre à l'endroit de son territoire d'appartenance



finit inévitablement par crever l'écran, comme une déclaration d'amour à ses racines qu'il n'a pourtant jamais reniées, mais qui en se reconnectant avec elles lui fait prendre conscience de leur fragilité. Ainsi on comprend l'importance qu'il a accordée à ces témoignages criants d'authenticité de ces enfants de la colonisation aujourd'hui nonagénaires qui n'embellissent pas la vérité, les misères d'autrefois trouvant encore écho aujourd'hui; les images de drones signées Emmanuel Lord juxtaposées à celles d'archives de Téléphore Légaré et de l'abbé Maurice Proulx qui permettent de faire le pont entre le présent et un passé pas si lointain, signe de l'évolution d'un territoire qui s'est malheureusement dépeuplé au fil du temps.

Malgré cette « noirceur » qui rappelle néanmoins toute l'importance que prenait la solidarité dans les communautés à l'époque de la colonisation, il y a aussi la lumière qui émane d'autres passages comme celui où le frère de Samuel St-Pierre bûche un érable mort, témoignage du partage de connaissances essentiel à la survie en ces terres qu'on considérait jadis éloignées et qui a été légué par les générations passées en héritage. À la recherche de l'entaille originelle faite dans l'arbre par le grand-père et l'arrière-grand-père, on en vient aussi à se demander si l'homme est celui qui a réussi à dompter ce territoire qui ne l'attendait pas, ou le contraire, la nature qui l'a forcé à s'y adapter.

Cette reconnexion avec les territoires de son âme ayant été visiblement profonde, Samuel St-Pierre reconnaît aujourd'hui hésiter à repartir pour Montréal, la métropole s'éloignant de plus en plus du Québec qu'il a le goût de raconter. Un autre projet de documentaire portant sur la pêche à l'anguille et dont une partie doit être tournée à Rivière-Ouelle pourrait bien le garder chez lui encore un bon moment.

Le premier chapitre de *Territoires de l'âme* peut être visionné depuis le 31 janvier au facebook.com/prodducinemalibre. Espérons qu'une projection complète à plus grande échelle de cette websérie, financée à hauteur de 13 000 \$ par la MRC de L'Islet, sera envisagée — peut-être à la Médiathèque l'Héritage L'Islet-Sud? — afin de susciter les discussions, dès que la réouverture des cinémas et des salles le permettra.



Me Mélyssa Talbot-Blais, avocate

L'EXTINCTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE PAR NON-USAGE

La loi définit la « servitude » comme étant « une charge imposée sur un immeuble, le fonds servant, en faveur d'un autre immeuble, le fonds dominant, et qui appartient à un propriétaire différent. »

Ainsi, le propriétaire du fonds servant a l'obligation de subir la servitude imposée à son fonds alors que le propriétaire du fonds dominant possède un droit sur un immeuble qui ne lui appartient pas. La servitude la plus connue est assurément la servitude de passage.

Puisque la servitude est un droit réel, cela implique que le droit se transmet lors de la vente d'un immeuble à un nouveau propriétaire. Lors de l'achat d'un immeuble, il est donc important de faire les vérifications appropriées afin d'acheter en toute connaissance de cause.

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble à titre de fonds servant d'une servitude de passage, êtes-vous tenu de subir le passage d'un voisin à vie sur votre propriété? La réponse est oui, à moins que vous soyez en mesure de démontrer l'extinction de celle-ci.

La loi prévoit cinq (5) moyens d'extinction d'une servitude, notamment par un non-usage depuis dix (10) ans. Afin de démontrer qu'une servitude est éteinte par non-usage, le propriétaire du fonds servant doit faire la démonstration que celle-ci n'a fait l'objet d'aucun usage utile durant toute cette période. L'usage utile est un usage conforme à la description de la servitude dans l'acte constitutif.

Par ailleurs, il est également possible d'éteindre un mode d'exercice d'une servitude de passage par non-usage. Prenons l'exemple où l'acte constitutif de la servitude de passage prévoit un passage à pied et en véhicule dans le chemin de passage. Pendant dix (10) ans, l'utilisation qui est faite du chemin se limite à un passage à pied. Le propriétaire du fonds servant pourra alors demander au tribunal de déclarer éteint par non-usage le mode d'exercice en véhicule et conserver uniquement le mode d'exercice à pied.

Pour tous questionnements concernant la validité ou l'extinction d'une servitude, la consultation d'un conseiller juridique est recommandée.

BILP

AVOCATS

708, 4^e Avenue Painchaud, bureau 104
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 371-3114
Télécopieur : 418 371-3116

63, boulevard Taché Ouest, bureau 102
Montmagny (Québec) G5V 3A3
Téléphone : 418 248-3114
Télécopieur : 418 248-2945

btlpavocats.com



Images tirées du tournage. Photo : Samuel St-Pierre.

ASSOUPPLISSEMENT DES CRITÈRES POUR LES HLM

Peu d'impact à prévoir à l'Office d'habitation du Kamouraska Est

MAXIME PARADIS

Le gouvernement du Québec a annoncé en grande pompe un nouvel assouplissement permettant la levée du seuil de revenu maximal pour la location de logements vacants dans les HLM de la province. Si la nouvelle est bien accueillie à l'Office d'habitation du Kamouraska Est, elle risque toutefois d'avoir peu d'impact si une souplesse supplémentaire n'est pas apportée à la mesure.

Les HLM sont des loyers s'adressant à des ménages à faibles budgets où le coût de celui-ci n'excède jamais 25 % de leurs revenus totaux. Dans la région, ces logements sont offerts par le biais des Offices d'habitation (OH), entre autres celui du Kamouraska Est qui regroupe depuis le 1^{er} janvier 2019 les anciens offices municipaux de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri et Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

Dans un contexte d'un nombre croissant de logements vacants, des pressions ont été exercées ces deux dernières années auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation Andrée Laforest, notamment par le Regroupement des offices d'habitation du Québec, afin que des assouplissements dans les critères d'admissibilité, essentiellement financiers, soient appliqués. Le seuil de revenu maximal, par exemple, qui était établi à 21 000 \$ jusqu'à l'an dernier, a été rehaussé à 27 000 \$.

Malgré cet assouplissement, plusieurs unités locatives demeurent toujours vides, surtout en région. En mai dernier, on évoquait le chiffre de 700 HLM toujours vacants à travers le Québec. En date du 26 août 2021, la Société d'habitation du Québec (SHQ) recensait cette fois 280 logements répartis dans certaines régions de la province. « Le 27 000 \$ était une belle avancée, mais il n'a pas permis dans notre cas de louer tous nos logements vides », indique Dominique Bard, directrice générale de l'Office d'habitation (OH) du Kamouraska Est.

19 des 110 logements de l'OH sont ac-

tuellement vacants. Ceux-ci s'adressent en plus à des gens âgés de 50 ans et plus, une clientèle avec laquelle l'organisation se dit très à l'aise, mais qui limite en partie le spectre de la location. À titre comparatif, au moment du regroupement des offices municipaux, entre trois et quatre logements seulement étaient vacants. « 19 logements, c'est plus de 17 % de nos unités qui sont inoccupées », précise Dominique Bard.

La directrice générale de l'Office d'habitation du Kamouraska Est explique ce taux d'inoccupation particulièrement élevé par les revenus trop élevés des demandeurs, ce qui n'a rien à avoir avec la qualité des logements. Les locataires se doivent aussi d'être en bonne santé physique puisqu'il n'y a pas de services rattachés aux immeubles. La perte d'autonomie et l'éloignement des services de proximité de certains de ces immeubles de l'OH du Kamouraska Est seront donc souvent à l'origine du déménagement des locataires.

« Mont-Carmel, par exemple, est la municipalité où l'on enregistre notre plus haut taux de vacances, à cause de cette absence de services de proximité recherchés par cette clientèle plus âgée », mentionne Dominique Bard.

Avec le nouvel assouplissement annoncé par la ministre Laforest le 26 janvier et qui prévoit la levée du seuil de revenu maximal, l'OH du Kamouraska Est croit qu'il serait certainement plus facile de louer les logements vacants restant, si la mesure n'était pas accompagnée de la condition que ceux-ci doivent être libres depuis plus de deux

ans. « On attend encore des précisions de la Société d'habitation du Québec (SHQ) à cet effet, mais si l'obligation des deux ans demeure, pour nous, on parle de seulement trois logements sur les 19 qu'on pourrait rendre disponibles à la location. »

Kamouraska-Ouest

Du côté de La Pocatière, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant, la directrice générale des trois OMH Odile Soucy avouait

que ce nouvel assouplissement aurait probablement peu d'impact. À La Pocatière, tous les logements sont actuellement occupés et une personne se trouve sur la liste d'attente, alors qu'à Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant, il y a un logement de vacant dans chacun des offices. « Il y a beaucoup de pauvreté, donc le seuil de revenu maximal n'est pas une restriction qui affecte le taux d'occupation de notre côté. »



Résidence Saint-Louis à Kamouraska.

Le centre de dépistage au Kamouraska est maintenant à Rivière-Ouelle

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce que le centre de dépistage de la COVID-19 de la MRC de Kamouraska a été relocalisé vendredi dernier à la Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle. L'adresse de ce nouveau centre est le 111, rue de l'Église. Il est à noter que le centre de dépistage de Saint-Pacôme a été fermé jeudi dernier. Le centre de dépistage de Rivière-Ouelle sera ouvert 7 jours sur 7, de 8 h à 16 h. Précisons que les tests réalisés en clinique de dépistage sont désormais réservés à certaines clientèles plus prioritaires. Il est aussi important

de rappeler que la prise de rendez-vous est toujours obligatoire sur le site <https://cv19quebec.ca> ou par téléphone au 1 877 644-4545.

Source : CISSS Bas-Saint-Laurent



Salle du Tricentenaire. Photo: Municipalité de Rivière-Ouelle

Notre équipe est fière de pouvoir vous offrir un service à la clientèle de qualité et des produits de choix.

Venez nous voir en magasin!

Provigo Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034

Ouvert 7 jours de 8 h à 21 h
LIVRAISON disponible du lundi au vendredi

Devenez membre PC Optimum dès maintenant!
Informez-vous auprès de notre personnel en magasin.



MILIEUX HUMIDES DANS L'ISLET

Neuf propriétaires sensibilisés et collaboratifs

STÉPHANIE GENDRON

Une dizaine de propriétaires de L'Islet ont collaboré avec les experts dans le but de prendre conscience de la présence de milieux humides sur leurs territoires. Plusieurs se sont engagés moralement à mettre certaines actions en place.

Ce projet de conservation volontaire des milieux humides s'adressait aux propriétaires près du bassin versant de la rivière Trois-Saumons dans L'Islet.

«En terme de nombre, ça rejoint vraiment nos objectifs. De plus, on a grandement dépassé les prévisions des superficies des milieux humides qu'on a pu caractériser», a dit Kim Dubois, biologiste, directrice de projets à l'Association forestière des deux rives. En effet, alors qu'on pensait en caractériser 30 hectares, ce fut plutôt 175 hectares.

Ce projet s'adressait à tous ceux qui ont à cœur la conservation des milieux humides ou qui désirent en apprendre un peu plus sur les rôles qu'ils remplissent et leur importance pour le maintien de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

Des neuf propriétaires, la plupart ont signé un engagement moral de conservation volontaire de leur milieu.

À titre d'exemple, on a suggéré à certains de ne plus drainer les tourbières, car elles sont importantes, étant un excellent milieu pour séquestrer le carbone. D'autres se sont fait proposer de choisir certains chemins pour se déplacer à la chasse pour en protéger d'autres. L'ajout de nichoirs pour les canards près de marais a aussi été une idée avancée.

«Plusieurs ont eu de belles surprises et les conseils ont été acceptés», a dit Mme Dubois, au sujet de l'ouverture d'esprit des propriétaires. Pour les organisations en place, ce type de projet en partenariat permet de faire des inventaires et de rencontrer des propriétaires.

«On a fait certaines découvertes, par exemple des milieux humides inattendus,

qui montrent que nos cartes n'étaient pas tout à fait justes», a-t-elle ajouté.

Un cahier personnalisé a été remis aux propriétaires, comprenant notamment les données biologiques recueillies ainsi que des recommandations de protection, de conservation, d'aménagement ou de restauration.

Des sites d'intérêt ont donc pu être visités, comprenant une cédrière humide, des marécages, des tourbières, des marais et des étangs. Des plantes typiques des milieux humides ont pu être observées telles que la sarracénie pourpre, le cassandre caliculé, le kalmia à feuilles d'andromède et la linaigrette de Virginie. Enfin, ce sont plus de 80 espèces floristiques qui ont été répertoriées. Le tout a été mené en partenariat avec l'OBV de Côte-du-Sud.



Photos : Association forestière des deux rives.

ACTUALITÉ

LA PAGAILLE

Une nouvelle ferme écoresponsable élit domicile au Kamouraska

STÉPHANIE GENDRON

Cinq passionnés d'agriculture écoresponsable viennent de s'établir à Saint-Germain pour y pratiquer une agriculture paysanne 12 mois par année, tout en mettant de l'avant une mission éducative et de préservation.

Les cinq membres de la coopérative de travail La Pagaille ont débuté leurs opérations à Saint-Pie en Montérégie en 2018. Ils souhaitaient s'établir en région et après plusieurs visites, ils ont fixé leur choix sur le Kamouraska, plus précisément Saint-Germain.

«Toutes les fois qu'on venait au Kamouraska, le lien avec la communauté nous parlait. Il y a aussi le lien avec le territoire. Au-delà de vendre des paniers, on veut promouvoir notre vision de l'agriculture», soulignait Camille Perron-Thivierge, membre travailleuse de la coopérative.

La mission première de La Pagaille est de participer à la sécurité alimentaire de la région en pratiquant une agriculture paysanne régénératrice, 12 mois durant, tout en promouvant un mode de vie alternatif selon une perspective écologique.

«Pour nous, l'agriculture doit servir les gens qui habitent le territoire. Ce qu'il faut,

c'est parler aux gens. On veut que le monde embarque, leur donner des outils. Les gens doivent se sentir bienvenus de venir à la ferme», ajoute Camille Perron-Thivierge.

En respect de leurs convictions, ils limitent l'utilisation de combustibles fossiles en travaillant sur de petites surfaces, à la main. Les transplants et légumes sont cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse. Leurs emballages sont sans plastiques et compostables.

Pour étirer la saison à l'année, ils fonctionnent avec des serres passives sans chauffage avec des légumes qui résistent bien au froid, entre autres.

Ils offriront ainsi à la vente des paniers de légumes, mais aussi de transplants, des plants prêts à mettre au jardin, au printemps. Cette branche de La Pagaille fait partie des actions mises de l'avant pour remplir la mission éducative qu'elle s'est donnée.



Camille Perron-Thivierge. Photo : La Pagaille



Membres travailleurs et travailleuses de la coopérative. Photo : La Pagaille

TOILES POUR FENÊTRES

AVANTI

La qualité sur mesure

VASTE CHOIX

GRANDEUR PERSONNALISÉE POUR VOS BESOINS

GARANTIE À VIE
Détails en magasin

55% DE RABAIS SUR LE PRIX DÉTAIL

SUR LES TOILES ET STORES ALTERNÉS DE LA MARQUE RMFL EN COMMANDE

Offre valide du 1^{er} au 28 février 2022

00220522_3



CRÉATEUR D'AMBIANCE

SERVICE CLÉS EN MAIN

- Conseil d'expert
- Évaluation et prise de mesure
- Estimation de votre projet
- Conception de plan 2D et 3D
- Fabrication d'armoire sur mesure
- Service d'installation pour le couvre-plancher

Nos conseillers et designers vous présenteront les dernières tendances !

DUMAIS
camilledumais.com

Camille Dumais Inc.
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
info@camilledumais.com

R.B.Q. 1185-5277-70

La coopération s'accroît dans L'Islet entre les services de sécurité incendie

MAXIME PARADIS

La coopération semble être le nouveau mot d'ordre pour les services de sécurité incendie de la MRC de L'Islet. Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet partagent depuis l'automne dernier le même directeur incendie et cinq autres municipalités du territoire ont aussi emboîté le pas, mais cette fois par le biais de la MRC de L'Islet.

Les cinq municipalités de L'Islet qui se partagent maintenant le même directeur sont Saint-Marcel, Sainte-Félicité, Tourville, Saint-Damase et Saint-Cyrille-de-Lessard. Ce dernier est toutefois à l'emploi de la MRC de L'Islet, celle-ci ayant été déléguée par ces municipalités pour assumer la gestion de leurs services respectifs.

« Les cinq services demeurent complètement indépendants, mais c'est sûr qu'avec une gestion concertée de la sorte, une meilleure coordination dans l'achat d'équipements futurs ne serait pas surprenante afin d'optimiser les interventions futures et les économies d'argent », a indiqué Patrick Hamelin, directeur général à la MRC de L'Islet.

Cette gestion commune aujourd'hui mise en place dans ces cinq municipalités s'inscrit dans la foulée d'une étude réalisée en 2020 afin d'évaluer les possibilités de regroupements ou de mises en commun de services entre les différentes casernes de la MRC de L'Islet. La question des ressources humaines, principalement le départ à la re-

traite appréhendé de quelques directeurs de services en sécurité incendie du territoire, était ce qui avait essentiellement motivé cette étude, à l'époque, rappelle Patrick Hamelin.

Langis Gamache, qui était déjà coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de L'Islet, est désormais celui qui agit à titre de directeur pour les casernes de Saint-Marcel, Sainte-Félicité, Tourville, Saint-Damase et Saint-Cyrille-de-Lessard. Un nouveau coordonnateur à l'échelle de la MRC sera embauché sous peu.

Saint-Jean-Port-Joli / L'Islet

Une coopération pratiquement similaire, mais indépendante de la MRC de L'Islet, s'est aussi établie l'automne dernier entre Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet. Une entente entre les deux municipalités a été établie de gré à gré afin que le directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Jean-Port-Joli François Caron puisse aussi assumer la gestion de la caserne de L'Islet.



Caserne incendie de Saint-Jean-Port-Joli. Photo : Maxime Paradis.

« Nous sommes des municipalités voisines, nous sommes intervenus ensemble à plusieurs reprises, le schéma de couverture de risque est le même, alors je dirais que l'intégration se passe plutôt bien », a reconnu le principal intéressé, en poste depuis le début octobre.

Ce partage de temps entre les deux casernes a également permis au directeur de Saint-Jean-Port-Joli de se constituer un réel temps plein, en étant embauché à sa caserne initiale à raison de 25 h par semaine et 10 h en moyenne à L'Islet. Ce temps complet est assumé à la base par Saint-Jean-Port-Joli qui facture ensuite à L'Islet sa part.

Avec la possibilité d'assister à moyen terme au regroupement municipal de Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet, Saint-Aubert et Sainte-Louise qui fait actuellement l'objet d'une étude, le direc-

teur général de Saint-Jean-Port-Joli Stéphen Lord indiquait que tous les services en sécurité incendie de ces municipalités seraient, le cas échéant, intégrés en une seule structure. « Il est aussi possible que l'étude nous démontre qu'un regroupement municipal n'est pas intéressant, mais que le regroupement de services comme les incendies serait souhaitable. 2022 devrait nous amener des réponses à ces questions », poursuit-il.

Rappelons que dans toute la MRC, seuls les services en sécurité incendie de Saint-Pamphile et Saint-Omer sont regroupés. Quant à la caserne de Saint-Roch-des-Aulnaies, elle est rattachée au Kamouraska au sein du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à même titre que Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Saint-Jean-Port-Joli serait intéressée à joindre ses voisines

MAXIME PARADIS

La Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli serait intéressée à joindre ses voisines dans un projet de partenariat pour la collecte des matières résiduelles. Rappelons que Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise, Saint-Damase, Saint-Aubert et L'Islet étudient actuellement cette possibilité.

À l'époque où les cinq municipalités de L'Islet-Nord avaient choisi de se regrouper pour étudier les différentes possibilités de partenariats quant à la collecte des matières résiduelles sur leurs territoires respectifs, Saint-Jean-Port-Joli venait tout juste de renouveler ce contrat pour une durée de trois ans, le pourquoi elle avait choisi de ne pas se joindre à l'étude. La Municipalité se trouve actuellement à 18 mois de la fin de cette entente.

« On a toujours signifié à nos voisines que si la démarche s'avérait concluante, ça nous intéresserait d'embarquer. Par exemple, s'il leur faut un tonnage de matières supplémentaires pour bénéficier d'économies d'échelle substantielles, on serait bien fou de ne pas dire qu'on ne se joint pas à elles », a déclaré le maire de Saint-Jean-Port-Joli Normand Caron.

Peu importe la nature que prendra le partenariat entre ces municipalités, Saint-Jean-Port-Joli semble déterminée à cogner à la porte des « cinq » avant de retourner en soumission individuelle. L'appétit ne semble toutefois pas là pour le faire par le biais d'une régie.

« Lorsqu'il y avait eu une étude avec Saint-Cyrille-de-Lessard et L'Islet il y a quelques années, c'était l'option de la création d'une régie qui était sur la table et l'économie n'était pas substantielle de notre côté pour justifier d'aller de l'avant avec cette proposition-là. Se regrouper pour lancer un appel d'offres au privé, comme il est actuellement évalué, est à notre sens plus intéressant comme approche », conclut Normand Caron.

EBEN
L'essence du Bien-être

Les Résidences Labrie
Résidences pour aînés

Soins de santé

Personnel attentif

Sécurité 24/7

Confort

Votre **santé** et votre **sécurité** nous tiennent à cœur!

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal

(418) 492-7922

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

MUNICIPAL EN BREF

MRC de Kamouraska

La MRC de Kamouraska appuie les Saeurs du Bas-Saint-Laurent dans son projet « Déploiement stratégique de la filière du génévrier au Bas-Saint-Laurent ». Le conseil de la MRC attribue 1500 \$ provenant du Fonds éolien et accepte de contribuer au projet pour une valeur en service de 3 500 \$ pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2025, notamment pour sa participation aux rencontres du comité.

Le conseil de la MRC de Kamouraska met sur la glace son intention de déclarer sa compétence relativement au domaine du transport collectif de personnes, comprenant le transport adapté et le transport collectif régulier. Il se trouve que depuis plusieurs années, les municipalités de Saint-André-de-Kamouraska et de Saint-Alexandre-de-Kamouraska utilisent les services en transport adapté de l'organisme Transport Vas-Y de Rivière-du-Loup, selon une tarification basée à 50 % sur la richesse foncière et 50 % sur la population. Les autres municipalités utilisent, quant à elles, les services en transport adapté de l'organisme Trans-apte situé à Saint-Pascal, selon une tarification basée à 100 % population. Lors de l'élaboration du budget 2022 de la MRC de Kamouraska, il a été constaté que l'application harmonisée de la méthode de calcul causerait une augmentation substantielle du coût des services en transport adapté pour les municipalités de Saint-André-de-Kamouraska et de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. L'intention est donc mise en suspens. Au cours des prochains mois, une analyse de tarification harmonisée sera réalisée avec comme objectif de résoudre la problématique mentionnée.

MRC de L'Islet

La MRC de L'Islet procédera à des travaux afin de créer de nouveaux espaces de bureaux. Sept seront ainsi créés à partir de la salle du conseil et du hall d'entrée. Le contrat déjà octroyé s'élève à 335 000 \$. Les travaux

débuteront d'ici deux semaines et se termineront vers la fin avril. Même si le télétravail était pratiqué de façon occasionnelle par les employés de la MRC de L'Islet bien avant la pandémie et qu'il se poursuit toujours à ce jour, l'embauche de nouvelles ressources ces dernières années a créé un déficit en espace de bureaux. Une formule hybride sera maintenue avec les employés au sortir de la pandémie, d'assurer le directeur général de la MRC Patrick Hamelin, mais la réalité demeure que les ressources humaines ont facilement doublées au cours des cinq dernières années selon lui. Il l'explique d'une part par l'intégration de l'ancien CLD devenu le département de développement économique, mais également par la création de postes temporaires attachés à des projets spécifiques et liés à des subventions gouvernementales. « C'est ce qui s'observe aussi dans les autres MRC au Québec, ce qui fait que dans le contexte les quotes-parts n'ont pas augmenté de façon exponentielle non plus pour les municipalités », a-t-il précisé.

Saint-Marcel-de-L'Islet

Saint-Marcel-de-L'Islet accepte d'aider financièrement le Comité du service de garde scolaire. Le service du midi est assuré directement par l'école de Saint-Marcel, la présente demande vise uniquement le service de garde au retour de l'école soit en fin de journée dès 15 h. La somme sera distribuée en compensation financière à la personne responsable du service de garde de fin de journée afin d'assurer un montant de base par journée de garde et ainsi assurer ce service essentiel. Cinq enfants bénéficient du service à temps plein et trois à temps partiel. Une somme maximum de 2500 \$ sera remise, dont 1500 \$ dès maintenant et le reste en juin 2022 selon les paiements effectués par le Comité du service de garde de Saint-Marcel-de-L'Islet en fonction du nombre d'enfants qui auront utilisé le service de garde du soir.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION Déposez votre demande dès maintenant

La MRC de Kamouraska invite les propriétaires-occupants qui ont des travaux à exécuter pour corriger les déficiences majeures que présentent leurs résidences, à déposer une demande dès maintenant. Cette subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. La date limite pour déposer une demande est fixée au 1er mars 2022. Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et les conditions d'admissibilité peuvent être consultées sur le site de la Société d'habitation du Québec, au <http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/renoregion.html>. À titre d'exemple, les travaux admissibles pourraient concer-

ner au moins l'un des éléments suivants; murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique, etc. Le formulaire pour déposer une demande est, quant à lui, disponible sur le site Internet de la MRC de Kamouraska, au https://www.mrckamouraska.com/documentation/SHQ_Formulaire_Inscription_PRR_2021-2022.pdf. « Cette aide financière est une occasion précieuse pour les citoyens d'améliorer leur résidence en économisant sur les coûts que peuvent engendrer ces travaux d'importance. Ce programme arrive peut-être à point pour plusieurs d'entre eux et il faut en profiter », indique le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Source : MRC de Kamouraska



GROUPE COLLEGIA | **CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP**
SERVICE AUX ENTREPRISES

S.M.I.L.E

L'ABC DE L'APPROCHE CLIENT

Visez l'excellence en matière de service à la clientèle avec la formation S.M.I.L.E.

- **Techniques personnalisées** d'approche client
- **Solutions** ancrées dans la réalité de votre secteur d'activité
- **Outils concrets** pour accueillir, servir et fidéliser sa clientèle

Durée : 16 heures / 4 demi-journées
Date : à partir du 28 février 2022
Date limite d'inscription : 25 février 2022
Coût : 25 \$ par employé*
*Formation offerte exclusivement aux entreprises et organismes

Information et inscription :
sae@cegeprdl.ca • 418 862-6903, poste 2119
collegia.qc.ca/sae

Avec la participation financière de:

Québec  

 **VOLCAN**

ÉCONOMIE

FRAUDES MAJEURES À L'ASSURANCE-EMPLOI Les délais s'allongent

STÉPHANIE GENDRON

Les prestataires de chômage en attente de leurs chèques sont de plus en plus nombreux à constater de longs délais inhabituels pour recevoir leur argent. Une fraude majeure qui aurait été créée par le bais d'un logiciel de piratage ralentit les vérifications.

Les retards ont commencé à s'accumuler vers le mois de novembre. Depuis, la liste s'allonge. Les différentes enquêtes ont démontré que cette fraude majeure a été créée par des pirates.

« Dans certains cas, les coordonnées bancaires ont été modifiées au dossier, ils n'étaient pas les bons. L'argent a été envoyé à quelqu'un d'autre », résume François Lapointe, nouvellement coordonnateur chez Action Chômage Kamouraska.

Le député du comté Bernard Généreux affirme que « nos boîtes vocales sont pleines, les courriels, c'est rempli », indique-t-il pour illustrer l'ampleur de la problématique. De plus en plus de gens sont affectés par les délais, car des vérifications manuelles doivent être effectuées par les fonctionnaires.

Dans certains cas, ajoute François Lapointe, des prestataires se sont fait dire par téléphone qu'ils avaient été piratés, mais on ne leur dit pas quand ce sera réglé et quand ils recevront leurs paiements.

« On a des gens qui ne dorment pas bien, qui payent leur épicerie sur leurs cartes de crédit », déplore M. Lapointe, qui insiste sur l'importance de spécifier que les fraudes ne viennent pas de prestataires isolés qui veulent contourner le système, mais de piratage. « Ça peut être quelqu'un dans le fond de son sous-sol à Laval, Madagascar, ou ailleurs ».

Tous demandent que des ressources soient ajoutées chez les fonctionnaires pour accélérer les traitements des demandes. Ils estiment que le fédéral devrait débloquer des fonds pour renforcer le travail de ce côté. Rappelons également qu'une refonte de l'assurance-emploi est attendue en mai.

D'ici là, Action Chômage Kamouraska suggère fortement aux prestataires en attente d'exiger des réponses sur leur dossier, en demandant clairement s'ils ont été piratés et combien de temps ils seront appelés à attendre avant de recevoir leur argent.

Le maire de Rivière-Ouelle sur l'exécutif de la Fédération québécoise des municipalités

STÉPHANIE GENDRON

Le maire de Rivière-Ouelle Louis-Georges Simard est désormais administrateur sur l'exécutif du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Il est le seul représentant du Bas-Saint-Laurent sur l'exécutif. Rappelons qu'Yvon Soucy, ancien préfet de Kamouraska, était 1^{er} vice-président de la FQM jusqu'à son départ de la politique.

Quatre autres représentants régionaux se retrouvent parmi les 47 administrateurs, mais pas sur l'exécutif, dont Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques.

Actuaire retraité, Louis-Georges Simard était depuis trois ans vice-président du conseil de la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec), compagnie d'assurance générale qui assurait plus de 1000 municipalités au Québec. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la FQM a absorbé en quelque sorte le fonds d'assurance et devient l'entité décisionnelle sur les questions du fonds d'assurance. Ainsi, un 8^e poste sur l'exécutif a été créé, celui que M. Simard occupe désormais.

Au-delà de son rôle de représentant des municipalités assurées, il sera appelé à travailler avec le reste de l'exécutif sur plusieurs

dossiers : aménagement du territoire, main-d'œuvre, énergies, immigration, etc. « Déjà, je suis impressionné par la qualité des gens à cet effet, ce sont des gens avec beaucoup de compétences », a-t-il indiqué, peu de temps après la confirmation de son rôle. Il sera appelé à participer à une rencontre par mois pour la FQM et plusieurs autres concernant le fonds d'assurances.

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) fait entendre la voix des régions du Québec. La FQM réunit plus de 1000 membres répartis sur l'ensemble du territoire québécois.



Louis-George Simard.
Crédit photo : Samuel Tessier



LA DÉCOMPRESSION neuro-vertébrale

Une approche non chirurgicale qui permet de réduire considérablement les douleurs sévères. Cette technologie procure un effet à long terme.

Profitez de nos nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie ; la table de décompression SpineMed, de standard médical reconnue mondialement, et le laser FX 635.

- NERF SCIATIQUE
- HERNIE DISCALE
- DOULEURS CHRONIQUES



Table de décompression




Traitement chiropratique et neurologie fonctionnelle

418 598-7476
SAINT-JEAN-PORT-JOLI

418 248-4594
MONTMAGNY

cliniquetcnf.com

Dix ans d'entrepreneuriat à l'École secondaire Chanoine-Beaudet



L'artiste visuelle Marie-Chloé Duval et l'entrepreneur en plomberie Pascal Dumais ont été nommés coprésidents d'honneur des célébrations entourant les dix ans d'entrepreneuriat à l'École secondaire Chanoine-Beaudet (ESCB).

Les deux diplômés de l'ESCB ont su se distinguer, tout au long de leur carrière, par leur savoir-faire entrepreneurial.

« En choisissant ces deux ambassadeurs qui excellent dans deux domaines complètement différents, nous démontrons à nos élèves et à l'ensemble de la communauté l'infini potentiel du monde de l'entrepreneuriat. D'un côté les arts et de l'autre le secteur de la construction... Le spectre est large », soutient la directrice adjointe de l'ESCB, Mme Sandra Bélanger. « Quand on a la bosse des affaires, on peut déployer nos compétences et nos passions dans de nombreuses directions. Il suffit d'avoir la piqure et le soutien nécessaire. Notre approche à l'ESCB permet d'éveiller l'esprit entrepreneurial et sert de catalyseur auprès des élèves », ajoute cette dernière.

Marie-Chloé Duval

Artiste de renommée internationale et récipiendaire du diplôme honorifique 2019 du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, la Pascalienne Marie-Chloé Duval ne tarit pas d'enthousiasme quand vient le temps de parler d'entrepreneuriat.

Elle profitera d'ailleurs de son rôle d'ambassadrice pour s'adresser aux élèves : « La passion est importante en arts comme en affaires : c'est ce qui m'allume et me donne le goût de mettre au monde différents projets. Pour que ces derniers se concrétisent, il faut toutefois beaucoup travailler. Ça en vaut le coup, car ça me rend réellement heureuse, fière et accomplie », explique Mme Duval.

Pascal Dumais

L'entrepreneur en plomberie a lancé Plomberie Pascal Dumais en 2011. À la tête d'une équipe de dix personnes, Pascal Dumais mène adroitement son entreprise qui dessert la région du KRTB. En tant que président d'honneur, il a un message d'espoir à livrer aux jeunes : « Peu importe le milieu familial ou financier d'où on est issu, peu importe notre statut social, c'est possible de devenir entrepreneur. C'est la détermination qui m'a permis de réaliser mon rêve de devenir entrepreneur », souligne M. Dumais.

Pour souligner le 10e anniversaire de l'entrepreneuriat à l'ESCB, différentes activités sont proposées aux élèves tout au long de l'année. Le but est de promouvoir les valeurs entrepreneuriales, et ce, dès leur arrivée en première secondaire. La riche histoire de l'entrepreneuriat scolaire à l'ESCB est également mise de l'avant.

Source : CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup

Faites don du véhicule dont vous souhaitez vous départir.

Vous aidez ainsi des milliers de personnes qui souffrent de maladie rénale au Québec.

Le remorquage est gratuit. Reçu fiscal de 300\$ minimum*.

**Pour les véhicules de plus grande valeur et jugés aptes à la revente, un reçu fiscal équivalent à l'évaluation au moment du don est émis.*

autorein.ca • 1 888 228-8673



Le programme
Auto-Rein, c'est aussi
simple que ça.

ÉCONOMIE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI La CODIJ se réactive

MAXIME PARADIS

La Corporation de développement industriel de Saint-Jean-Port-Joli (CODIJ) se réactive. Créée il y a près d'une trentaine d'années pour aider financièrement les entreprises à s'installer dans les rues industrielles de la Municipalité, elle se lance aujourd'hui dans une campagne de financement afin de poursuivre son mandat.

Cette nouvelle campagne qui rappelle celle lancée à l'époque où la CODIJ a été créée survient alors que la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a inauguré ces dernières années sa troisième rue industrielle, la rue Henri-Gamache. Deux entreprises y sont déjà installées et une troisième serait à venir selon le directeur général de la Municipalité Stéphane Lord. Lors de la création des deux premières rues (Legros et Joseph-Gagnon), la CODIJ avait été une véritable bougie d'allumage pour les industries qui s'y sont installées. À sa constitution, l'organisation avait réuni 250 000 \$ auprès de la Municipalité et de Desjardins notamment. Ce fonds avait permis d'offrir des incitatifs financiers allant jusqu'à 20 000 \$ auprès des entreprises qui s'y installaient, en plus de terrains aux pieds carrés à prix compétitifs. Plusieurs années plus tard, voilà que le fonds d'origine a diminué, se situant aujourd'hui autour de 80 000 \$. Avec l'engouement des industries pour le nouveau secteur industriel en développement de Saint-Jean-Port-Joli, la CODIJ veut être en

mesure de faire face à la musique. « La Municipalité a accordé 50 000 \$ à la CODIJ, soit 10 000 \$ annuellement pour les années 2022 à 2026. Le montant sera attribué à même le surplus affecté à l'Aide financière aux entreprises », a précisé Stéphane Lord. Le président de la CODIJ Michel Robin est très reconnaissant de cet appui de la Municipalité. Son organisation compte néanmoins poursuivre sa lancée et lever d'autres fonds auprès d'autres partenaires. « Desjardins avait été un allié majeur à l'époque de notre première campagne de financement. On aimerait les avoir de nouveau avec nous. Une demande sera déposée incessamment », a-t-il confirmé.

Dans un monde idéal, la CODIJ aimerait lever 100 000 \$ afin de renflouer son fonds autour de 180 000 \$. Il n'est pas exclu regarder du côté gouvernemental ce qui pourrait être attaché. Si la situation économique s'améliore, la CODIJ pourrait aussi se tourner vers les industries de Saint-Jean-Port-Joli pour compléter sa campagne et atteindre son objectif.

ÉCONOMISEZ

20%*

sur SICO MUSE™ et SICO ÉVOLUTION

Du 3 au 16 février 2022

sico.ca

*S'applique à la peinture d'intérieur du type Sico Muse et Sico Evolution, séries B61-S20, 963, 866, 867, 991 et 992, format de 5,78 L seulement. Offre valide du 3 au 16 février 2022 ou jusqu'à épuisement des stocks selon la première éventualité. L'offre est valide sur les prix courants, voir détails en magasin. Sico, Muse et Sico Evolution sont des marques déposées du groupe SICO. © 2022, SICO Industries, Inc. Tous droits réservés. C-2021-0136.

SICO

AVEC VOUS MUR À MUR™

DUMAIS
camilledumais.com

Camille Dumais Inc.
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
info@camilledumais.com

R.B.Q.: 1185-5277-70



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

Vous rencontrer...
un privilège



François Chartré,
MBA, M.A.,
Conseiller en placement



Danie Gagné,
Adjointe en placement

**François Chartré et Danie Gagné
installés au centre-ville
se feront un plaisir
de vous recevoir au :**

**608-C, 4ème Ave Painchaud
La Pocatière, Qc G0R 1Z0**

**Téléphone : 418 371-1999
Ligne sans frais : 1 855 379-1999
Télécopieur : 1 844 219-5569 (sans frais)**

chartref@vmbl.ca • gaged@vmbl.ca

OCRCVM | Réglementé par
l'organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

FCPE
MEMBRE

Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en
propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque
Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des
bourses canadiennes.

10031P0520



Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2022 pour

REER ou CELI?

Vous hésitez entre le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)? Voici ce que vous devez savoir!

REER

Le REER est principalement utilisé pour épargner en vue de la retraite, ou encore pour acheter une maison grâce au RAP (régime d'accès à la propriété). Son principal avantage? Les cotisations qui y sont versées sont déductibles du revenu imposable. Ainsi, si votre revenu imposable est de 35 000 \$ et que vous placez 5000 \$ dans votre REER, votre revenu imposable tombera à 30 000 \$ — et vous économiserez de l'impôt! Vous devrez toutefois payer l'impôt sur les montants retirés, qui s'ajouteront alors à votre revenu imposable, normalement moins élevé à la retraite.

CELI

Le CELI est idéal pour économiser en vue d'un projet : voyage, rénovations, achat d'une voiture, etc. Pourquoi? Parce que les sommes que vous en retirez ne sont pas imposables. Par contre, cotiser à un CELI

ne réduit pas votre revenu imposable, qui demeurera à 35 000 \$, quel que soit le montant déposé dans le compte. Ce dernier permet aussi d'épargner lorsque vous avez atteint la limite de cotisations permises pour votre REER. Enfin, notez qu'il y a également une contribution maximale à respecter pour le CELI.

Vous hésitez toujours entre les deux? Prenez rendez-vous avec un conseiller financier pour obtenir des conseils personnalisés!

LE CELI : PAS UN COMPTE COURANT

Permettant d'épargner à l'abri de l'impôt, le CELI ne doit pas être utilisé comme un compte courant. Si vous déposez puis retirez 4000 \$ et que vous déposez plus tard (dans la même année) 3000 \$, on considérera que vous avez placé 7000 \$ dans votre CELI... et une pénalité de 1 % par mois est imposée pour les contributions excédentaires!



CONCOURS

**Cotiser à son REER/CELI,
c'est gagnant**

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2022 inclusivement. Vous courrez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



**Anse de La Pocatière
Centre-Est-du-Kamouraska**

*Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2022 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 13, 20 et 27 janvier, les 3, 10, 17 et 24 février et le 10 mars 2022. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.

019/P0522



Cotiser à votre REER pour l'année 2021

Est-il avantageux de cotiser à vos REER jusqu'à l'âge maximal permis?

Vous avez dépassé l'âge moyen de la retraite, mais souhaitez tout de même travailler encore quelques années? Vous vous demandez s'il est profitable de continuer à cotiser à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) jusqu'à l'âge maximal autorisé, soit 71 ans? La réponse est la suivante : cela varie d'une personne à l'autre!

Avec la hausse de l'espérance de vie, il peut être avantageux d'augmenter les fonds de votre REER afin d'avoir une retraite plus confortable. Qui plus est, vous pourriez exploiter ces années de labeur supplémentaires pour faire fructifier davantage votre argent en profitant d'un impôt différé.

Toutefois, pour que cela soit réellement avantageux, il faut que votre économie d'impôt soit plus élevée que l'impôt que vous aurez à payer au moment de retirer

vos REER. Cela n'est donc pas intéressant si votre revenu reste élevé après 71 ans, car votre taux d'imposition sera, lui aussi, élevé. Notez également que, passé l'âge de 65 ans, vous n'êtes plus admissible au crédit additionnel offert lors de votre cotisation.

Vous souhaitez déterminer avec exactitude si investir dans vos REER jusqu'à vos 71 ans demeure profitable pour vous ou si vous ne gagneriez pas à vous tourner vers un autre fonds d'action après 65 ans? Discutez-en avec un conseiller financier!

Vous pouvez cotiser à vos REER jusqu'au 31 décembre de l'année de votre 71^e anniversaire de naissance. Vous avez également jusqu'à cette date pour retirer vos fonds — pour les transférer dans un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou acheter une rente, par exemple.

Faites le ménage dans vos finances!

Le premier mois de l'année est idéal pour faire le tri dans vos finances et vous assurer de repartir du bon pied! Prenez quelques heures pour effectuer cette tâche importante en veillant à vérifier les éléments suivants.

VOS DOCUMENTS

Triez et organisez vos factures, vos relevés et vos autres documents financiers. Ne conservez que ce qui peut encore servir et déchiquetez les papiers inutiles ou périmés afin de créer de l'espace pour les nouveaux.

VOTRE BUDGET

Refaire votre budget vous permet de vous rappeler vos buts et de trouver de nouvelles solutions pour les atteindre. Revoyez celui-ci et faites les ajustements nécessaires en fonction de vos objectifs et de vos dépenses.

VOTRE CRÉDIT

Consultez votre dossier de crédit pour savoir si celui-ci vous avantage ou s'il y a, au contraire, des efforts à faire pour le rendre plus intéressant. Ciblez une ou plusieurs stratégies pour l'améliorer, le cas échéant.

VOS ASSURANCES

Vérifiez vos diverses assurances (auto, habitation, vie, etc.) et voyez si des modifications pourraient vous être profitables en vous procurant plus d'avantages ou en réduisant le montant de vos factures.

Vous aimeriez obtenir de l'aide pour mettre de l'ordre dans vos finances? Consultez un organisateur professionnel ou un conseiller financier!



Comment réduire vos impôts?

Comment planifier votre succession?

Comment réaliser vos projets (voyages, retraite aisée)?

Comment investir et profiter au maximum des lois fiscales?

La réponse à vos questions:

Une bonne planification financière



MARIE TURMEL
B.Sc. actuariat, A.V.A.
Planificateur financier
Conseillère en sécurité financière

SFL

Gestion de patrimoine

Partenaire de Desjardins

**SERVICES FINANCIERS
MARIE TURMEL INC.**

Cabinet de services financiers

105, 1^{re} rue Poiré, La Pocatière

Tél.: 418 856-1144 | Téléc.: 418 856-6302

courriel: marie.turmel@sfl.ca

404P0421



Ayez une longueur d'avance avec votre REER.

La date limite pour verser des cotisations à votre REER pour l'année 2021 est le **1er mars 2022**. C'est le moment idéal pour songer à contribuer.

Discutons de vos options.



Mozart Leclerc^{1*}
Services financiers Mozart Leclerc inc.
Tél: 418-371-0909
mozart.leclerc@sunlife.com
sunlife.ca/mozart.leclerc



Mino Adjin^{2*}
Services Financiers Mino Adjin Inc.
Tél: 418-943-3700
mino.adjin@sunlife.com
sunlife.ca/mino.adjin

¹Conseiller en sécurité financière, Services financiers Mozart Leclerc inc., cabinet en assurance de personnes, distributeur autorisé par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, et cabinet partenaire de Distribution Financière Sun Life (Canada) inc.

²Conseiller en sécurité financière, Services Financiers Mino Adjin inc., cabinet en assurance de personnes, distributeur autorisé par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, et cabinet partenaire de Distribution Financière Sun Life (Canada) inc.

³Représentant en épargne collective, Placements Financiers Sun Life (Canada) inc., cabinet de courtage en épargne collective.

⁴Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2022.

7382P0522

Une avancée de taille pour la salle Edwin-Bélanger

MAXIME PARADIS

La signature d'un nouveau protocole de gestion pour la salle Edwin-Bélanger constitue une avancée de taille pour le devenir de cette infrastructure. À l'aube d'une rénovation complète et d'un agrandissement considérable, il s'agit d'une des pièces maîtresses dans l'analyse du dossier en lien avec la demande de financement déposé auprès du ministère de la Culture et des Communications pour ce projet.

Le directeur général des Arts de la Scène de Montmagny (ADLS) Christian Noël a employé les termes « historique » et « facilitant ». Avant la signature de ce nouveau protocole de gestion entre son organisation et le Centre de services de scolaire (CSS) de la Côte-du-Sud, la gestion de la salle Edwin-Bélanger était la responsabilité de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault où elle est située.

« Si on (ADLS) présentait une centaine de spectacles par année dans cette salle, il fallait chaque fois valider auprès de l'école les disponibilités au calendrier pour être en mesure d'arrêter les dates des représentations », explique-t-il.

Les ADLS réussissaient néanmoins à monter sa programmation annuelle en respectant ce principe du « premier arrivé premier servi », mais Christian Noël reconnaît que cela complexifiait légèrement la tâche. En centralisant désormais la gestion du calendrier entre les mains de son organisation, une approche similaire à celle observée

entre la salle André-Gagnon et le Cégep de La Pocatière, une meilleure vue d'ensemble sera permise pour mieux planifier la tenue des spectacles, des événements scolaires, communautaires ou même corporatifs, en plus des ressources professionnelles et techniques qui doivent être rattachées à la présentation de ces événements.

« C'est une entente qui était aussi nécessaire pour faire cheminer notre demande de financement au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de la salle Edwin-Bélanger », reconnaît Christian Noël.

Évalué entre 16 et 18 M\$, ce projet implique entre autres l'ajout d'un balcon qui ferait passer la capacité de la Salle de 550 à 750 sièges. Cet élément combiné à d'autres modernisations significatives en arrière-scène ouvre certainement la porte à la présentation de spectacles de plus grande envergure, voire de pointures internationales, de l'avis du directeur général des

ADLS, et qui nécessitent parfois la retenue de plusieurs dates successives au calendrier afin de répondre aux besoins de présentation de ces tournées à grand déploiement. Le nouveau protocole de gestion d'une durée de 20 ans sera assurément un plus dans cette perspective, poursuit-il.

Utilisateur-payeur

Un autre volet du protocole d'entente à ne pas négliger est l'instauration du principe d'utilisateur-payeur qui formalise la retenue d'un certain pourcentage sur les revenus tirés des locations de la salle Edwin-Bélanger afin de les dédier à un tout nouveau Fonds de maintien des actifs. L'entretien de la salle, qui était jusqu'à maintenant à la responsabilité du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, sera maintenant sous l'œil d'un « comité d'action » composé d'un

représentant des ADLS, du CSS et de la MRC de Montmagny.

« Jusqu'à la rénovation de la salle, le Fonds va permettre l'entretien de ce qui est déjà en place selon les priorités qui auront été fixées par le comité. Une fois la nouvelle salle inaugurée, il y aura peu d'améliorations à faire dans les années subséquentes, ce qui permettra de bien cumuler en vue d'ajustements ponctuels et futurs. »

Christian Noël ajoutait que le dossier d'agrandissement et de rénovation de la salle Edwin-Bélanger, qui s'inscrit dans le cadre du projet beaucoup plus large de Complexe culturel et sportif à Montmagny, était toujours à l'étude au Ministère. Les ADLS attendent un accord de principe au printemps qui permettrait de passer à l'étape des plans et devis.



Jean-Marc Jean, directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud; Jocelyne Caron, préfète de la MRC de Montmagny; Marc Couillard, représentant du conseil d'administration des Arts de la scène; Christian Noël, directeur général des Arts de la scène; Nancy Labrecque, directrice générale à la MRC de Montmagny.

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de Norbert Spehner



DOUBLE MEURTRE POUR UN LIMIER DE CALCUTTA

À Londres, Kamil Rahman travaille en toute illégalité au restaurant *Tandori Knights* dont la devise est « Curry or not Curry, that is the question », lieu très prisé des amateurs de cuisine indienne. Mais Kamil n'a pas toujours été serveur. C'est un ex-sous inspecteur de la section des homicides de Calcutta, banni de la police et forcé à l'exil après une « faute » professionnelle grave, une enquête sur un meurtre qui s'est très mal terminée et dont il va raconter les tragiques péripéties.

L'intrigue du polar *Le Serveur de Brick Lane*, d'Ajay Chowdhury comprend donc deux volets, avec deux meurtres et deux scènes de crime.

Londres. À la fin d'une soirée de fête organisée par le riche Rakesh Sharma, le corps de ce dernier est retrouvé mort dans la piscine. Aucun doute, il s'agit d'un meurtre! Les suspects sont nombreux, mais c'est surtout sa jeune veuve qui est dans le collimateur de la police londonienne. Présent lors de cette soirée où il faisait le service et poussé par son instinct de limier, Kamil, grand admirateur d'Hercule Poirot, ne peut s'empêcher de se mêler de l'enquête, au risque d'être expulsé d'Angleterre ou pire encore, car l'affaire n'est pas sans risques.

Calcutta. Dans des chapitres alternés, Kamil fait un retour sur l'incident qui lui a valu la disgrâce : le meurtre d'une vedette de cinéma, une star adulée de Bollywood. C'est une enquête pleine d'embûches, riche en péripéties et en rebondissements, au cours de laquelle Kamil va risquer sa vie et découvrir toute la puissance du pouvoir politique. Quant au lecteur, outre l'énigme policière, il va découvrir les hauts et les bas de Calcutta, quelques us et coutumes de la culture indienne, à travers les yeux de Kamil, un fin gourmet et un limier émérite.

Les deux histoires ont-elles un lien quelconque? C'est ce que vous découvrirez dans ce polar envoûtant qui nous emmène dans les meilleurs restaurants indiens, sur fond d'effluves capiteux de plats exotiques et de dépaysement, en compagnie d'un personnage fort sympathique de jeune flic idéaliste dont les ambitions sont mises à rude épreuve et qui nous propose deux mystères pour le prix d'un.

Ajay Chowdhury, *Le Serveur de Brick Lane*, Paris, Liana Lévi, 2021, 300 pages.

05-22

Les Grandes Crues reportées

La Programmation Hiver 2022 des Arts de la scène (ADLS) restera en partie intacte pour le début du mois de février. Le spectacle du duo humoristique Les Grandes Crues (4 février) sera reporté au samedi 10 décembre 2022. Le concert du violoncelliste Stéphane Tétreault (5 février) sera maintenu en webdiffusion. La représentation du spectacle Su'l gros vin des humoristes montantes Ève Côté et Marie-Lyne Joncas est attendu depuis longtemps par les amateurs de ce duo, soit depuis le 4 avril 2020. Cependant, les

deux femmes sont plus que motivées de venir présenter le spectacle Les Grandes Crues à Montmagny. Elles le démontrent en reportant la représentation du spectacle au samedi 10 décembre 2022. Stéphane Tétreault viendra, comme prévu, à la salle Promutuel Assurance le samedi 5 février, à 20 h, présenter son concert Bach : les Suites selon Stéphane Tétreault en webdiffusion. Le spectacle sera présenté en direct via la plateforme Livetoune.

Source : ADLS



ADLS : Simon Leblanc reporté, Irvin Blais et Klô Pelgag maintenus



Klô Pelgag. Photo : Benoît Paillé.

À la suite de l'annonce du 25 janvier dernier, les Arts de la scène (ADLS) de Montmagny ont appris, au même moment que tous, la permission de rouvrir les salles de spectacle dès le 7 février 2022. Malgré la réouverture, le spectacle de Simon Leblanc (11 février) devra être reporté. Les spectacles de Klô Pelgag (12 février) et d'Irvin Blais (13 février) seront maintenus comme prévu.

En effet, cette bonne nouvelle transportait avec elle un lot de questions à savoir quels spectacles pourront être présentés au public des ADLS. La limitation établie à 50 % de la capacité des salles est venue jeter une douche froide sur les spectacles qui avait déjà atteint une jauge au-delà de cette limite. C'est le cas du spectacle de Simon Leblanc qui faisait déjà salle comble. En accord avec l'équipe de production du spectacle, l'artiste et les ADLS, le spectacle devra être reporté au 7 septembre 2022.

Klô Pelgag et Irvin Blais seront les deux premiers artistes à passer sur la scène de la salle Edwin-Bélanger en 2022. Après plus d'un mois d'attente, le public pourra renouer avec le plaisir d'assister à un spectacle en salle. Le samedi 12 février, la jeune artiste qui a grandi dans la région de Kamouraska, Klô Pelgag, interprétera son dernier album Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Les billets de ce spectacle sont toujours en vente en ligne, au adls.ca.

Le lendemain, la vedette du « Country » québécois, Irvin Blais, passera l'après-midi à la salle Edwin-Bélanger devant des amateurs déjà conquis par le charme et le talent de ce grand de la musique « Country ». C'est un

spectacle tout en émotion qui attend le public avec cette nouvelle tournée, Léda. Afin de respecter la capacité maximale permise par le Gouvernement, ce spectacle sera présenté à guichet fermé.

Sylvain Marcel présent à la réouverture du cinéma

L'acteur vedette du film Aline, Sylvain Marcel, sera présent à la première représentation magnymontoise du film le mardi 8 février, 19 h 30, ce qui concorde avec la réouverture tant attendue du cinéma de Montmagny. Un nombre limité de 125 cinéphiles seront admis lors de la représentation.

En effet, l'acteur québécois nommé aux Césars, l'équivalent des Oscars français, sera présent à la réouverture du cinéma de Montmagny, le mardi 8 février prochain, 19 h 30. Sylvain Marcel interprète le rôle de Guy-Claude Kamar, personnage inspiré de René Angélil, dans le film inspiré de la vie de Céline Dion. Sylvain Marcel accueillera les cinéphiles avant le début du film. Dès 19 h 30, le comédien présentera le film aux spectateurs présents.

Caroline Rochefort en résidence artistique

L'artiste de cirque Caroline Rochefort prendra possession de la salle Promutuel Assurance du 6 au 8 février lors d'une résidence artistique. Lors de ce séjour, l'artiste travaillera son spectacle « Gladys recherche mari » avant de pouvoir présenter ce spectacle à travers la province et le monde.

CULTURE

La Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud et La Marée Chante deviennent partenaires

La Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud et le chœur La Marée Chante s'associent afin d'établir un point de service dans la Médiathèque. En établissant un lieu physique structurant pour les choristes et le public, les deux partenaires voient la possibilité de développer une activité culturelle peu présente dans le secteur de L'Islet-Sud et cette association constitue une belle opportunité pour les personnes désireuses de s'y consacrer. Concrètement, cela signifie que des pratiques de la chorale auront lieu à la Médiathèque.

« Nous voulons intégrer le plus de personnes possible de L'Islet-Sud », a dit Peggy Bélanger, directrice et chef de chœur de La Marée Chante.

« La Médiathèque mettra à la disposition de la chorale différentes ressources : soutien tech-

nique, prise d'information du public, gestion des espaces et l'intégration de La Marée Chante à notre calendrier culturel », ajoute le représentant de la Médiathèque L'Héritage Sébastien Ouellet. Les personnes intéressées à joindre le chœur La Marée Chante peuvent contacter la Médiathèque L'Héritage au 418 359-3689 ou à mediathequeheritage@gmail.com.

Finalement, le bâtiment patrimonial dans lequel est installée la Médiathèque L'Héritage, soit l'église de Sainte-Perpétue, constitue sans aucun doute une clé importante de cette belle avenue. Plusieurs espaces sont disponibles pour la tenue de pratiques et de spectacles qui permettront la présence de ce chœur bien connu dans les murs du bâtiment.

Source : Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud

PROGRAMMATION HIVER-PRINTEMPS 2022

29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny
418 241-5799 • adls.ca

PASSEPORT VACCINAL ET MASQUE OBLIGATOIRES
Spectacles • Cinéma • Événements

Partenaire saison COOP MONTMAGNY

Raymond Chabot Grant Thornton

STÉPHANE TÉTREAU
Webdiffusion en direct : Samedi 5 février 2022, 20 h
Sur demande : 6 février 12 h au 11 février 23 h 59
WEBDIFFUSION

Klô PELGAG
Samedi 12 février 2022, 20 h
SALLE EDWIN-BÉLANGER

Philippe LAPRISE
Samedi 19 février 2022, 20 h
SALLE EDWIN-BÉLANGER

AU CŒUR DE L'ACTION

Développement et Paix
CARITAS CANADA 50 ANS

devp.org | 1 888 234-8533 @devpaix

La Pocatière sous la barre des 4000 résidents, surpris?

C'est fou de constater que les gens finissent enfin par réaliser l'étendue des dommages de la baisse de la population de La Pocatière, comme si on ne voyait rien depuis longtemps. Même de tout petits efforts pour minimiser le problème n'ont pas été faits, au contraire, c'est comme si on n'en voulait simplement pas.

Du point de vue touristique

On dirait qu'on fait des efforts surhumains pour ne pas avoir de touristes... Quand on arrive de Saint-Roch-des-Aulnaies, les pistes cyclables disparaissent au garage Lemieux, aucun incitatif pour essayer d'accueillir les gens sur la 230, on indique la 132 pour l'accès à la route des navigateurs, l'information touristique, d'un centre technologique, mais rien pour la 230, pas de Cégep, pas de piscine, pas de parc, pas de jardins d'eau, même pas de musée et j'en passe. En fait, rien, aucun commerce ne s'affiche...

Pour les cyclistes, c'est encore pire avec la bretelle de la 132 vers la 230 Ouest, l'incitatif que l'on remarque c'est « Entrée interdite »... L'information touristique à la sortie de la 20, sur le bord du fleuve, pensez-vous sérieusement que ça va inciter les touristes à venir à La Pocatière? Au mieux des mieux,

les gens feront un bout sur la 132.

Qui a levé la main pour prendre le relais du symposium de peinture du Kamouraska, quand Saint-Germain peine à trouver de nouveaux bénévoles? Au départ, était-ce une initiative de la Ville, la fête de l'Halloween? Qui voit le potentiel touristique sur la 2e et 3e avenue? Pour l'accès à La Pocatière provenant de l'Est, je ne peux pas en parler, ça n'existe pas.

Du point de vue industriel et commercial

On dirait que La Pocatière est sur l'application Tinder et qu'elle a « swappé » toutes les entreprises qui étaient intéressées à s'établir sur son territoire! Et là, La Pocatière réalise qu'elle est de plus en plus seule, vieille, inintéressante et peinera à garder ses atouts comme un hôpital, l'ITAQ et plusieurs autres.

Le centre d'achat augmente les loyers sans cesse quand l'achalandage baisse de plus en plus. Étonné qu'il soit vide? Ça fait combien de décennies qu'on parle de refaire la 4e avenue? On n'investit pas parce qu'elle est à refaire, mais on ne la refait pas parce qu'il y a un investissement à faire.

Le nombre d'entreprises qu'on a laissé passer et le nombre qu'on a empêché de s'établir à La Pocatière: ne soyez pas surpris! A-t-on au moins laissé une chance à ceux qui avaient subi un incendie de se refaire?

Du point de vue résidentiel

On a tout laissé au privé, ils ont acheté les terrains puis la spéculation a fait le reste. Les nouvelles règles d'urbanisme de La Pocatière aident-elles des projets en hauteur pour le résidentiel?

On semble baisser les bras en se disant qu'on ne peut pas rivaliser contre les fermettes des villages autour. Êtes-vous sûr que les jeunes veulent une ferme dans le fond d'un rang?

Alstom et plusieurs autres entreprises cherchent sans cesse de nouveaux ingénieurs et une main-d'œuvre spécialisée. Dans le résidentiel, on n'a pas grand-chose à offrir, et encore moins à une clientèle qui a de bon salaire...

Quelles sont les pistes de solutions?

Je crois que la plus grande force de La Pocatière, c'est qu'au fond, elle a tout pour plaire, elle a un magnifique cinéma, une immense librairie, de beaux parcs, un

Centre Bombardier, un anneau autour d'un beau terrain de baseball, et j'en passe tellement. Ce ne sont pas les infrastructures qui manquent, c'est le développement urbain pour ficeler tout ça qu'on doit inventer.

Les jeunes veulent un quartier qui laisse place au piéton, où ils pourront avoir accès à des vélos, un centre « commun » auto, un café, un fablab, une ouverture aux start-ups, un marché de produits locaux, mieux si ce marché fait des paniers qui incluent les ingrédients et une recette... En fait, ils veulent intégrer leur milieu de vie avec leur milieu de travail. La COVID-19 accentuera ce désir et si on réussit à intégrer le tout sous forme de campus, on peut aspirer à devenir une belle ville.

Il faut hélas faire vite, la COVID-19 impliquera un tournant drastique vers on ne sait quoi. Moi je suis d'ici, pourtant je suis né au Kamouraska, j'ai transité par le KRT, le KRTB et plusieurs autres appellations sans avoir vraiment déménagé. Maintenant, je vis sur la Côte-du-Sud. Vais-je mourir dans la région du Bas-Saint-Laurent?

Marcel Rousseau,
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Des remerciements sincères

À titre de présidente du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches et au nom de tous les membres du CA, alors que nous sommes au cœur de la cinquième vague de la pandémie avec le variant Omicron, je souhaite sincèrement remercier publiquement tous les employés, gestionnaires, médecins, stagiaires et bénévoles qui y œuvrent quotidiennement.

Vous avez et faites preuve, une fois de plus, d'une mobilisation extraordinaire et d'un engagement plus que senti. Vous le faites grâce à une résilience et un sens de l'adaptation hors du commun alors que vous méritiez amplement un répit de cette pandémie qui s'étire et s'étire encore. Nous savons que ce sont des moments difficiles que vous avez vécus dans les dernières semaines et que vous vivez encore, car rien n'est encore terminé, bien malheureusement. Sans vous, il serait impossible de faire face à cette cinquième vague de la pandémie. Vous avez toutes et tous notre admiration. Nous vous remercions du fond du cœur de continuer à concrétiser, jour après jour, notre mission de prendre soin de la santé et du mieux-être de la population de la région dans un tel contexte.

La présidente du conseil d'administration du CISSS de Chaudière-Appalaches, Mme Brigitte Busque, et tous les administrateurs de l'établissement.



»» ACTUALITÉ

Le Cégep de La Pocatière parmi les meilleurs collèges en recherche appliquée au Canada

Le Cégep de La Pocatière figure encore une fois parmi les meilleurs collèges canadiens en raison de ses performances en recherche appliquée.

Il se classe au treizième rang au Canada et au quatrième rang au Québec selon la liste annuelle Canada's Top 50 Research Colleges publiée par Research Infosource Inc. Le Cégep poursuit sur sa lancée depuis quelques années en occupant le quatrième rang au Québec, toutes catégories confondues, et le premier Cégep de sa catégorie (« Petit collège »), et ce, pour une troisième année consécutive. En 2021, ces recherches ont impliqué directement plus de 36 étudiants et stagiaires en moyenne dans ses trois Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui lui sont affiliés, soit Biopierre, Optech et Solutions Novika.

Le Cégep de La Pocatière compte près de 300 employés, dont près de 150 enseignants à la formation régulière. Une vingtaine d'enseignants participent chaque année à des activités de recherche à titre d'enseignant-chercheur au niveau

du Cégep ou avec les trois CCTT. La recherche constitue l'une des orientations importantes du plan stratégique 2018 — 2023. Depuis l'automne dernier, le Cégep est allé plus loin en créant le Bureau de la recherche et a ajouté une nouvelle ressource professionnelle dédiée au soutien et à la valorisation de la recherche afin que le Cégep puisse poursuivre sur sa lancée des dernières années. « Cet excellent résultat démontre la capacité du Cégep de La Pocatière en matière de recherche, et ce, année après année, selon Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep. Nous comptons poursuivre cette croissance qui est rendue possible par l'implication exceptionnelle des enseignants-chercheurs et du personnel des Centres collégiaux de transfert technologique. Soutenir et favoriser les activités de recherche et d'innovation, c'est aussi investir dans la qualité de la formation offerte à nos étudiants ».

Source : Cégep de La Pocatière

APPEL D'OFFRES

Pour la gestion des opérations au Bistro au bord de l'eau

La municipalité de L'Islet lance un appel de propositions afin de trouver un concessionnaire qui assurera la gestion des opérations au Bistro au bord de l'eau 35, route du Quai.

Les personnes ou entreprises intéressées par cet appel d'offres pourront se procurer les documents en communiquant au 418 247-3060 poste 221 ou par courriel à info@lislet.com. Les soumissions devront parvenir au bureau de la Municipalité de L'Islet, à l'attention de Marie Joannisse au 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0 ou par courriel à dg@lislet.com avant le 18 février 2022, 10 h.

La Municipalité de L'Islet se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaire(s).

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette demande de soumissions, veuillez communiquer par écrit avec Marie Joannisse, directrice générale, par courriel, à dg@lislet.com.

Donné à L'Islet, ce 1^{er} février 2022.

Marie Joannisse
Directrice générale
Greffière-trésorière



Statut : Temps plein, permanent Lieu : Saint-Philippe-de-Néri

Joignez-vous à Avantis Coopérative, une grande famille de travail de 1 400 employés passionnés et plus de 120 places d'affaires opérées sous les bannières BMR, New Holland, Sollio Agriculture et Sonic, Avantis Coopérative est une valeur sûre pour profiter d'excellentes conditions d'emploi et de possibilités d'épanouissement au sein d'une même entreprise.

Travailler chez Avantis c'est...

- L'opportunité de travailler dans une équipe collaborative où le plaisir est au rendez-vous;
- L'accès à une gamme complète d'assurances collectives et un régime de retraite avec contribution de l'employeur;
- Des rabais aux employés dans les différentes bannières d'Avantis (BMR, Sonic, New Holland | Pièces).

Un défi à votre mesure

Obtenez un rôle clé dans le bon déroulement des opérations!

Sous l'autorité du directeur d'usine de la meunerie, vous procéderez à l'entretien et à la réparation des équipements de la meunerie, du centre de grains et de l'ensemble des installations du site. Vous conserverez l'inventaire des différentes pièces requises et assurerez un entretien préventif. Vous vérifierez l'aspect sécuritaire des équipements et effectuerez des inspections journalières afin de garder un bon contrôle de vos entretiens. De mars à juin, tout en demeurant disponible pour la maintenance, vous participerez aux travaux d'opérations du centre d'engrais. Détenant un rôle essentiel, vous êtes disponible à l'occasion les samedis pour des travaux, si nécessaire, ainsi que les soirs sur appel en cas d'urgence.

Le collègue par excellence

- **Mécanicien(ne)** - Vous détenez un DEP en mécanique ou une expérience de travail pertinente;
- **Électromécanicien(ne)** - Vous détenez un DEP en électromécanique ou une expérience de travail pertinente;
- Vous avez un bon sens de l'observation et avez le désir de travailler en collaboration avec vos collègues;
- Vous détenez une formation professionnelle ou une expérience de travail pertinente à l'emploi;
- La carte MMF classe 4 est un atout important.

Passez à l'action

Le poste est pour vous? Alors, foncez! Postulez dès maintenant!

- **Mécanicien(ne)** Mentionnez le numéro de l'offre : AG-2022-12 A
- **Électromécanicien(ne)** Mentionnez le numéro de l'offre : AG2022-12 B

Faites-nous parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse : carrieres@avantis.coop

On ne gère pas
des employés.

On s'investit
dans leurs succès.

Nuance.



Directeur(trice)-adjoint(e) Développement de marché

Point de service : La Pocatière

N° de concours : R2125843

Date limite : 11 février 2022

Responsabilités principales

À titre de directeur(trice)-adjoint(e) développement de marché, vous assurez la gestion stratégique et opérationnelle d'une équipe de travail dédiée à la vente de produits et services financiers offerts dans un secteur d'activités.

- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action en lien avec les résultats visés.
- Mettre en place des pratiques de gestion et de communication favorisant l'acquisition et la gestion des talents, la synergie d'équipe et la gestion du changement, et ce, en cohérence avec les valeurs du Mouvement.
- Animer et mobiliser son équipe dans une perspective de développement des compétences d'engagement et de responsabilisation.
- Assurer la mise en place et l'évolution de l'offre de service de son secteur, qui traduit une expérience membre et client rehaussée, intègre les partenaires des différentes composantes et s'avère concurrentielle et rentable.

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée
- Un minimum de deux ans d'expérience pertinente
- Expérience en gestion ou coordination d'équipe

Pour vivre l'expérience, joins-toi à la grande famille Desjardins.

desjardins.com/carrieres



Desjardins

Caisse de l'Anse de La Pocatière



umanomedical

Viens faire la différence dans le domaine médical et
bénéficie d'un salaire à la **hauteur de ton talent!**



Joins-toi à notre équipe de soir dès maintenant!

Assembleur(euse) - soir
Opérateur(trice) fabrication - soir

Salaire à partir de 24,66 \$/h
Horaire sur 4 jours du lundi au jeudi
Fond de pension et régime de retraite
13 jours fériés
Et plus encore!



Pour en savoir plus, **scanne le code QR** ou visite le **umanomedical.com**

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

Le **GCA de la Côte-du-Sud**, est un leader reconnu dans le milieu pour livrer des services conseils en gestion agricole, en agroevironnement et en ingénierie auprès d'entreprises agricoles dans des productions diversifiées (laitières, porcines, bovines, céréalières, etc.). Notre GCA est à la recherche d'une personne autonome, débrouillarde et dynamique pour occuper le poste de technicien(ne) en administration.

Responsabilités:

- Tenue de livres, suivi et soutien de comptabilité et fermeture d'année des entreprises agricoles.

Exigences:

- DEC en administration et/ou DEP en comptabilité ou l'équivalent.
- Connaissance du milieu agricole est un atout;
- Connaissance générale en informatique des logiciels de suite MS Office et de différents systèmes de comptabilité (Siga Finance, Siga Évo, Acomba, Simple Comptable).

Lieu de travail: La Pocatière avec déplacements rémunérés.
Salaire et avantages sociaux concurrentiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'intérêt d'ici le 15 février 2022 :

GCA de la Côte-du-Sud
a/s Carolyne Charest
708, 4^e Avenue Painchaud, local 203, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél. : 418 856-6565 poste 221 Téléc. : 418 856-6363
Courriel : carolyne.charest@gcaq.ca

À Rivière-Ouelle, au Kamouraska,
le Camp a besoin de toi...

L'été 2022, c'est à Rivière-Ouelle que ça se passe! Découvre le Kamouraska et ses secrets!

Tu cherches un style de vie qui permet faire la différence dans la vie des gens?

Tu veux vivre tes passions pour le plein air tout en étant rémunéré, logé et nourri?

Tu rêves d'espace, d'avoir le fleuve à tes pieds et de prendre le temps de vivre au rythme du Camp et des marées?

Tu veux acquérir une expérience de travail, profiter de la vie tout en vivant dans un environnement qui conjugue tous tes besoins?

Le Camp Canawish t'offre tout ça et plus! Viens avec des amis. **Tu peux faire partie de notre grande famille, animer des groupes et dans tes temps libres faire du kayak, de l'escalade ou encore profiter de nos micro-brasseries, restos ou activités culturelles.**

Fais-nous parvenir ta candidature (CV et lettre de motivation) en vue de combler les postes suivants à l'été 2022 :

- COORDONNATEUR
- AIDE-INFIRMIER(ÈRE)
- MONITEUR, MONITRICE
- SAUVETEUR, SAUVETEUSE
- PRÉPOSÉ(E) AUX SOINS
- AIDE DE CAMP (buanderie, plonge, ménage)

Notre mission est d'offrir à une clientèle vivant avec une problématique de limitation intellectuelle, physique et/ou socio-affective des séjours en camp de vacances dans un environnement naturel et humain de qualité, et de favoriser un temps de répit aux familles naturelles ou d'accueil.

Pour en savoir plus : www.campcanawish.com/
☎ 418 856-3674 ✉ info@campcanawish.com
📘 www.facebook.com/CampCanawish

C'EST PLUS QU'UN EMPLOI !

« C'est la chance de se réaliser
et de faire progresser sa carrière. »



FONDERIEPOITRAS.COM





PROMOTION
KAMOURASKA

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT(E) À L'ADMINISTRATION

Promotion Kamouraska - Saint-Pascal

Vous souhaitez contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique au Kamouraska? Cet emploi est pour vous! Profitez de cette opportunité en travaillant de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux du Kamouraska.

EXIGENCES

- Formation en administration ou en secrétariat (comptabilité un atout);
- Expérience de travail en comptabilité et en administration;
- Intérêt pour le monde touristique;
- Comportement professionnel et entregent.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectue la saisie de données et la comptabilité générale (comptes à recevoir et comptes payables);
- Traitement de la paie du personnel;
- Convocation, rappel, suivi et prise de note;
- Établir et maintenir un système de classement;
- Mise en page de différentes communications et rapports de l'organisme;
- Responsable du processus complet de renouvellement des membres;
- Suivi et mise à jour des fiches web des membres;
- Collabore à la conception du guide touristique;
- Appui la coordination des bureaux d'information touristique;
- Travail en étroite collaboration avec la direction générale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Nombre d'heures : 35 heures par semaine;
- Conditions salariales : à partir de 20\$ l'heure;
- Programme d'assurances collectives;
- Conciliation travail-famille;
- Date prévue d'entrée en fonction : début mars 2022;
- Durée de l'emploi : permanent à temps plein;
- Lieu de travail : Édifice Claude-Béchar, 235, rue Rochette, Saint-Pascal et possibilité de télétravail.

Postulez d'ici le 25 février 2022 à minuit en envoyant votre curriculum vitae et une lettre de présentation à Yvonne Tremblay, directrice générale, à l'adresse suivante :

Promotion Kamouraska, 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Téléphone : 418 492-1660 poste 254

Courriel : tourisme@promotionkamouraska.com

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, cependant seulement ceux dont la candidature sera retenue seront contactés pour une entrevue.



7486H0522

Offre d'emploi

Électricien industriel

- +Salaire débutant à 28\$/h
- +Reconnaissance de l'ancienneté
- +Prime licence CÉ
- +Boni de production



Mécanicien industriel

Nouvel horaire !

- 8 jours de travail / 6 jours de congé
- 80 heures de travail / 85 heures payées
- +Boni de production



Postule maintenant :

materiauxblanchet.ca

418-356-3344 x 543

rh.pamphile@materiauxblanchet.ca

2600P0522

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) opération aréna

Envoie ton CV ici : mlajoie@sogep.ca

Appelle ici : 418 860-8316

- Assurer l'entretien ménager des différents locaux et la surveillance des lieux ;
- Opérer la surfaceuse et le coupe-bordure (formation fournie) ;
- Fournir un service à la clientèle de qualité ;
- Dispenser les premiers soins au besoin ;
- Montage de salles, planchers en bois ou scènes ;
- Réaliser d'autres tâches connexes.

Postule maintenant !



Permanent
Temps plein / Temps partiel
Assurances collectives
Service essentiel, donc travail assuré !

CENTRE BOMBARDIER
LA POCATIÈRE

Gestion et exploitation
Sogep

0017P0522

OFFRES D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.

est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

JOURNALIER À LA POSE DE PNEUS

- Installation, réparation de pneus de toutes grandeurs

**Ces deux offres sont des postes
à temps plein, 40 h / semaine**

Veuillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :

point S
point-s.ca/pneusfm

PNEUS F.M.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Télec.: 418 492-9883

0069H2521

OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC. est à la recherche de personnel :

COMMIS DE BUREAU

Temps plein 40 heures

Tâches : encaissements, comptes à recevoir, rapports de dépenses et autres tâches comptables.

Expérience en comptabilité serait un atout.

Veuillez vous présenter avec votre c.v.
ou le faire parvenir à l'adresse suivante :



point-s.ca/pneusfm



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Télec.: 418 492-9883

0069H0322



OFFRE D'EMPLOI

INTERVENANTE

Le Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel, le CALACS du KRTB, est un organisme communautaire qui offre des services aux adolescentes et femmes de 14 ans et plus victimes d'agressions à caractère sexuel.

PRINCIPALES FONCTIONS :

- ✳ Effectuer de l'intervention individuelle et de l'intervention de groupe;
- ✳ Effectuer l'animation d'ateliers et d'activités d'information, de sensibilisation et de lutte;
- ✳ Représenter le CALACS à divers lieux de concertation et lors d'événements;

EXIGENCES :

- ✳ Connaissance de la problématique des agressions sexuelles et expérience en intervention féministe;
- ✳ Expérience en intervention individuelle, de groupe et en animation;
- ✳ Analyse et intérêt pour les enjeux politiques et sociaux qui touchent les femmes;
- ✳ Bonne maîtrise des communications verbales et écrites;
- ✳ Bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels Office;
- ✳ Posséder une voiture

FORMATION REQUISE

- ✳ Formation collégiale ou universitaire en travail social, en éducation spécialisée, en psychologie ou toute autre discipline connexe au travail.

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✳ Contrat d'une année avec possibilité de renouvellement;
- ✳ Taux horaire de 26.25\$;
- ✳ Programme d'aide aux employées disponibles ;
- ✳ Temps plein de 4 jours/semaine pour un total de 32 heures/semaine et soirée à l'occasion;
- ✳ Entrée en fonction : Hiver 2022

Le CALACS du KRTB adhère aux politiques d'égalité à l'emploi et met en place des mesures d'action positives favorisant l'accessibilité à l'emploi pour les femmes de groupes minoritaires.

Le CALACS du KRTB remercie toutes les candidatures de leur intérêt, mais seulement les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Faites parvenir votre CV à l'adresse courriel suivante : info@calacsdukrb.ca

1154110322 6778H0322

FROMAGERIE DE L'ISLE

Tout-inclus au cœur du Saint-Laurent.

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE !



À la recherche d'évasion ?

La Fromagerie de l'Île-aux-Grues a ce qu'il vous faut.
Un emploi stimulant vous attend, en plein cœur du fleuve Saint-Laurent, loin de la ville et de ses tracas.

En travaillant à l'Isle, vous y découvrirez :

- une nature fascinante ;
- des paysages bucoliques ;
- des habitants sympathiques et chaleureux ;
- un mode de vie insulaire qui saura vous charmer.

Nombreux avantages :

- logement équipé fourni par l'employeur (prix préférentiel selon la politique en vigueur) ;
- salaire compétitif ;
- assurances complètes (médicament et dentaire) ;
- régime de retraite ;
- rabais sur les fromages ;
- formation sur place ;
- banque de journées de congé ;
- vêtements de travail fournis et nettoyés par l'employeur ;
- emploi considéré comme un service essentiel.
- traversier gratuit en saison et tarif réduit pour la desserte aérienne en période hivernale ;
- différentes commodités à l'Isle (CLSC et service médical d'urgence disponible 24/7, dépanneur, SAQ, restaurants et auberges en saison) ;

Postes à combler :

- Responsable de la logistique
- Technicien en maintenance alimentaire
- Camionneur - classe 3 (Expert-essayeur)
- Aide-fromager
- Préposé hygiène et salubrité

Joignez-vous à une équipe passionnée, unie par la fierté de fabriquer les meilleurs fromages d'ici !

Fromagerie de l'Île-aux-Grues

210, chemin du Roi, Isle-aux-Grues, QC G0R 1P0

www.fromagesileauxgrues.com/carrieres

Faites parvenir votre CV à kbegins@agrilait.com

0129H0322

Pour une deuxième année, l'Érablière Nathalie Lemieux tend la main à la Fondation André-Côté

Touchée par la cause portée par la Fondation André-Côté, Nathalie Lemieux, propriétaire d'une érablière à Saint-Pascal, souhaitait contribuer pour une deuxième année au réconfort apporté par la Fondation. Cornets chocolatés remplis de beurre d'érable ainsi que des pots de beurre d'érable, de caramel à l'érable ou de beurre de poire, rien de mieux pour se sucrer le bec. Seulement, faut-il savoir que les cornets chocolatés sont réservés uniquement aux commandes qui

seront faites à la Fondation André-Côté. Que ce soit pour se gâter ou offrir à une autre personne, toutes les occasions sont bonnes pour se procurer des produits d'érable. Les commandes sont prises jusqu'au 13 mars sur le site web de la Fondation ou par téléphone au 418 714-6698 afin que les livraisons soient faites d'ici la fin du mois de mars soit à La Pocatière, Saint-Pascal, Saint-André-de-Kamouraska et Rivière-du-Loup.

Source : Fondation André-Côté

Nathalie Lemieux
Érablière

au profit de la
FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ

Cornets au Beurre d'érable
Pot de Beurre d'érable
Pot de Caramel à l'érable
Pot de Beurre de poire

Cornets exclusifs à la Fondation!



LE GROUPE RESTOS BEGIN



FAITES PARTIE DU SUCCÈS !

SUBWAY

**À LA POCATIÈRE :
GÉRANT(E)**

**À SAINT-PASCAL :
GÉRANT(E)**

Postulez dès maintenant

emplois@legrouperestosbegin.com
418 657-5962 poste 204

Service des ressources humaines
3500, ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 260
Québec G1W 2L2



PLUS DE 600 EMPLOYÉS UN PEU PARTOUT AU QUÉBEC, PLUS QU'UN SIMPLE EMPLOYEUR.
UNE VÉRITABLE FAMILLE ET DES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS

Les CDC au cœur du développement économique local

Une récente étude d'impact économique commandée par la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNDC) et réalisée par la firme spécialisée en analyse économique AppEco confirme le caractère économique structurant du secteur communautaire et l'ampleur, parfois insoupçonnée, de ses retombées économiques.

En effet, l'étude démontre que les retombées sur l'emploi et le PIB d'un investissement gouvernemental dans le milieu communautaire sont supérieures à celles d'un investissement semblable dans l'ensemble de l'économie québécoise.

En plus de souligner l'apport important à l'économie du milieu communautaire, l'étude démontre, chiffres à l'appui, et de manière conservatrice, que le financement réel des CDC a diminué de 12 % depuis 2001 lorsque l'on prend en compte l'inflation et le nombre de membres desservis. Ce sous-financement les empêche non seulement d'augmenter leurs ressources, mais elles se voient dans l'incapacité de contrer l'inflation et de répondre à la hausse et la diversification des besoins, ce qui se solde par une capacité d'action moindre auprès des populations vulnérables.

« Le manque d'indicateurs quantitatifs et économiques probants a été un des enjeux soulevés par le gouvernement pour repousser une hausse du financement des CDC. Nous espérons que cette étude, qui confirme

tant l'impact économique que le sous-financement des CDC, incitera le gouvernement à débloquer les sommes attendues. L'étude démontre clairement qu'investir dans le milieu communautaire, c'est payant non seulement socialement, mais également sur le plan économique », explique Marie-Line Audet, directrice générale de la TNDC.

Les économistes de la firme AppEco ont conclu que pour 100 M\$ investis dans le milieu communautaire, ce sont 183,7 M\$ qui sont réellement injectés dans l'économie, soit 45,2 M\$ supplémentaires en production auprès des fournisseurs, et 38,5 M\$ en dépenses de consommation par les travailleurs. Pour ces mêmes 100 M\$ investis, un PIB de 110 M\$ est généré et 1900 emplois sont maintenus ou créés.

À titre comparatif, obtenir un impact de cette ampleur pour une dépense équivalente dans l'ensemble de l'économie québécoise nécessiterait un montant 17 % plus élevé pour le PIB et 88 % plus élevé pour l'emploi.

Malgré l'apport essentiel des experts du milieu communautaire qui, par leurs compétences et leur professionnalisme, pallient le manque de ressources financières du gouvernement, le dernier budget du Québec n'a pas répondu aux attentes du milieu.

Pour réaliser pleinement sa mission, le réseau des CDC a besoin, dès 2022-2023, d'un financement additionnel de 8,7 M\$.

Source : CDC Montmagny-L'Islet



La codirection Guy Drouin-Claire Jacquelin et la présidente Angèle Chouinard de la CDC ICI Montmagny-L'Islet (photo janvier 2020)

OFFRES D'EMPLOI

LA POCATIÈRE

- > TECHNICIEN.NE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
- > TRAVAILLEUR.SE DE CORRIDOR (TECHNICIEN.NE EN TRAVAIL SOCIAL OU EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE)
- > CONSEILLER.ÈRE D'ORIENTATION

POSTULE À
candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

EN SAVOIR PLUS
www.cegeplapocatiere.qc.ca, section Emplois



CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny

Une nouvelle image pour la Corporation de développement communautaire du Kamouraska

L'année 2022 débute avec une toute nouvelle image pour la Corporation de développement communautaire (CDC) du Kamouraska ainsi que la mise en ligne de son site web. Depuis l'an dernier, la CDC travaille avec Signé Cathy Design et François Coulombe, artisan du web afin de se doter d'une nouvelle image ainsi que d'un site internet. « Le conseil d'administration ayant procédé à l'embauche de la toute première direction générale de la CDCK en février 2020, il était tout naturel qu'elle travaille sur une toute nouvelle image », affirme Karina Fleury, présidente du conseil d'administration de la CDCK.

Mme Cathy Lemieux de Signé Cathy Design explique que le logo de la CDC du Kamouraska est représenté graphiquement par ces trois premières lettres, soit le C de Corporation, le D de Développement et le C de Communautaire.

Elles ont été superposées et placées de façon dynamique pour représenter le regroupement des organisations communautaires et d'économie sociale ainsi que la mission, soit d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement

socio-économique du milieu kamouraskois.

La couleur bleue a été conservée de l'ancien logo, car elle symbolise la fiabilité, la confiance et la force. Tandis que le vert évoque la croissance, la stabilité et la nouveauté... tout comme ce nouveau logo! ajoute Mme Lemieux.

Pour ce qui est du site web, il est en ligne depuis vendredi 28 janvier 2022 au <https://cdckamouraska.ca>.

« Le site internet a été construit en tenant compte de deux types d'utilisateurs, soit les partenaires et la population ainsi que les membres de la CDCK », explique M. François Coulombe. Il ajoute que « la navigation est simple ». Mélanie Dumont, directrice générale de la CDCK renchérit : « En plus d'être facile à consulter, il est beau visuellement, épuré et respecte la lignée graphique. Je suis très fière du travail accompli avec M. Coulombe et Mme Lemieux ».

Source : CDC du Kamouraska



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DU
KAMOURASKA

ACTUALITÉ



TRIBUNAL
ADMINISTRATIF
du Québec

Montréal, le 20 janvier 2022

Succession Gilles Gagné
502, 9e avenue Proulx, app. B
La Pocatière QC G0R 1Z0

Dossier TAQ : SAS-Q-236565-1810

Succession Yvan Barbeau, partie requérante
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, partie intimée

AVIS DE CONVOCATION À L'AUDIENCE

Nous convoquons la succession du requérant Gilles Gagné à l'audience de ce recours devant le Tribunal administratif du Québec. L'audience se tiendra en ligne au moment suivant :

Date(s)	Heure	Lieu
24 mars 2022	13h30	Rencontre Microsoft Teams En ligne

Si vous souhaitez participer à l'audience, communiquez rapidement avec le Tribunal au 1-800-567-0278 ou à l'adresse tribunal.administratif@taq.gouv.qc.ca pour recevoir le lien de connexion de la rencontre. Mentionnez le numéro de dossier suivant : SAS- Q-236565-1810.

La Secrétaire du Tribunal

Section des affaires sociales
500, boul. René-Lévesque Ouest, 21^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. (514) 873-7154 1-800-567-0278 Télécopieur : (514) 873-8288 www.taq.gouv.qc.ca

4425N0522

>4051241.1

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE (S.G.R.O.), ayant son siège au 27, rue Saint-Louis, Saint-Pascale (Québec) G0L 3X0, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

La Pocatière, le 24 janvier 2022.

M^{re} Nicolas Labbé-Corbin, avocat
NLC/
Procureur de la personne morale



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que la date de la séance ordinaire du conseil municipal fixée au 7 février 2022 dans le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022 est remplacée par la date du 14 février 2022.

Donné à Saint-Pascal, ce 25^e jour de janvier 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344N0522

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 234-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 196 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ AFIN D'AGRANDIR LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE ET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE DANS LE SECTEUR DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de Kamouraska tenue le 17 novembre 2021 à 18 h 30, a été adopté le *Règlement numéro 234-2020 modifiant le règlement numéro 196 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir les limites du périmètre urbain de la Ville de La Pocatière et de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dans le secteur du Centre de développement bioalimentaire du Québec*.

1. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en contactant la MRC de Kamouraska par courriel à accueil@mrckamouraska.com ou bien par téléphone au 418 492-1660. Le règlement peut également être consulté sur le site Web de la MRC de Kamouraska à l'adresse www.mrckamouraska.com.

2. Le règlement numéro 234-2020 est entré en vigueur le 19 janvier 2022, soit le jour de la signification de l'avis de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation attestant que ce règlement respecte les orientations gouvernementales.

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 27^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2022.

Jean Lachance
Directeur général et greffier-trésorier

0620H0522.2

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 248-2022 REMPLAÇANT
LE RÈGLEMENT NUMÉRO 215-2018 CONCERNANT LE CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET DE LA
MRC DE KAMOURASKA

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Lachance, greffier-trésorier de la municipalité régionale de comté (MRC) de Kamouraska, de ce qui suit :

- Lors de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du 31 janvier 2022, un avis de motion a été donné à l'égard du *Règlement numéro 248-2022 remplaçant le règlement numéro 215-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Kamouraska*. Le projet de règlement numéro 248-2022 a été déposé et présenté séance tenante.
- Le projet de règlement numéro 248-2022 vise les objectifs suivants :
 - Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions du préfet de la MRC et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la MRC;
 - Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision du préfet et, de façon générale, dans sa conduite à ce titre;
 - Prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
 - Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises en l'avant par la MRC, telles qu'énoncées à l'article 4 du projet de règlement, sont : l'intégrité du préfet, l'honneur rattaché aux fonctions de préfet, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers les autres membres du conseil de la MRC, les employés de celle-ci et les citoyens, la loyauté envers la MRC et la recherche de l'équité.

Les règles de conduite instaurées audit projet de règlement ont pour objectifs, notamment, de prévenir :

- Toute situation où l'intérêt personnel du préfet peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
 - Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.
 - Toute inconduite portant atteinte à l'honneur et la dignité de la fonction de préfet.
- L'adoption du règlement numéro 248-2022 remplaçant le règlement numéro 215-2018 concernant le code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Kamouraska est prévue lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC qui se tiendra le **mercredi 9 février 2022, à 20 h**, au Centre communautaire Robert-Côté situé au 470, rue Notre Dame à Saint-Pascal ou par visioconférence (à surveiller sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://mrckamouraska.com/conseil.php>).

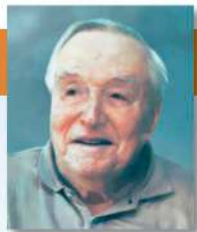
4. Les intéressés peuvent prendre connaissance du projet de règlement numéro 248-2022 au bureau du greffier-trésorier situé au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, sur les heures d'ouverture des bureaux de la MRC, sur rendez-vous, ainsi que sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : https://www.mrckamouraska.com/documentation/R_248-2022_Code_ethique_et_deontologie_Prefet.pdf

Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Pascal, ce 31^e jour du mois de janvier 2022.

Jean Lachance
Greffier-trésorier

0620H0522



Avis de décès

Roger Gagnon (1935-2022)
Saint-Denis-De La Boutellerie

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 23 janvier 2022, est décédé à l'âge de 86 ans et 8 mois, M. Roger Gagnon, fils de feu Mme Jeanne Richard et de feu M. Ernest Gagnon. Il demeurait autrefois à Saint-Denis-De La Boutellerie, Kamouraska.

La famille recevra les condolances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 5 février 2022 de 12 h 30 à 14 h. Une célébration de la parole aura lieu le jour même à 14 h, au salon, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Denis-De La Boutellerie.

Il était le frère de feu Jeanne (feu André Carpentier). Il laisse dans le deuil : son oncle Marcel Gagnon (Rose-Aimée Drapeau), ses cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre d'hébergement Villa Maria pour l'attention et les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rita Héroux (1936-2022)
La Pocatière

Au centre D'Anjou de Saint-Pacôme le 15 janvier 2022, est décédée à l'âge de 85 ans et 3 mois Mme Rita Héroux; conjointe de feu M. Maurice Roussel, fille de feu Mme Philomène Sirois et de feu M. Elphège Héroux. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

La famille recevra les condolances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 5 février 2022 de 9 h à 10 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 10 h 30, au salon et de là au columbarium de la résidence funéraire de Saint-Pascal.

Elle était la mère de : Céline (Raynald Ouellet), feu Christian, feu Gilles, feu Mario, feu Ginette (Raymond Beaulieu), feu Marjolaine, Carol (Aline Laboissonnière), Nancy, Richard. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : Thérèse, feu Fernando, Fernande, feu André (Ginette Wilcott). Sont aussi attristés par son départ sa belle-sœur Colette Bérubé (Robert Lacombe); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du centre D'Anjou pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Paul Marceau (1942-2022)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 24 janvier 2022, est décédé à l'âge de 79 ans et 7 mois M. Paul Marceau, époux de Mme Anita Losier; fils de feu Mme Imelda Soucy et de feu M. Octave Marceau. Il était natif de Cap-Chat et demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condolances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 11 juin 2022 de 12 h 30 à 14 h 30. Une célébration de la parole aura lieu le jour même à 14 h 30 au salon, suivie de la mise en niche au columbarium de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Anita Losier; ses enfants : Steven (son fils, Patrick Bonneau), Cathy (Gérald Gagné et ses enfants : Pier-François et Kim); sa sœur, Dolorès (feu Jean-Louis Vallée). Il était le beau-frère de : feu Alexina (feu Charles McGraw), feu Raoul (Lauraine McGraw), Norma (Valmond McGraw), feu Réal (Aline Thériault), feu Jeanne D'Arc (feu Léonard Comeau), feu Médora (Albanie Losier), Georges, Paul. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au Dr Provencher, à Marie-Ève Pouliot, infirmière et toute l'équipe du département de pneumologie de l'Hôpital Laval à Québec; également aux Dr Foucault, Dre Racine ainsi que toute l'équipe de l'urgence et des soins intensifs de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Merci à sa nièce, Dre Jacynthe Vallée, pour son soutien inconditionnel.

Vos condolances peuvent se traduire par un don à la Fondation HTAPQ, C.P. 341, Plessisville (Québec) G6L 2Y8.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Hélène Bérubé
Saint-Denis-De La Boutellerie

Les membres de la famille Pelletier remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Hélène Bérubé, survenu le 10 décembre 2021, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, courriels, visite au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Francis (Geneviève Gamache), Martine et Sébastien Pelletier; son petit-fils, Maxandre Ferland (Véronique D'Anjou); ses frères, sœurs et son compagnon, Louis Dubé.



Avis de décès

Liliane Courcy Lévesque (1932-2022)
La Pocatière

À son domicile le 24 janvier 2022, est décédée à l'âge de 89 ans et 7 mois, Mme Liliane Courcy épouse de feu M. André A. Lévesque. Elle était la fille de feu M. Victorien Courcy et de feu Mme Aline Richard. Elle demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

En raison des circonstances reliées à la pandémie les rituels funéraires auront lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Lucie (Michel Dubuc), Simon, Lorraine (Mario Desrosiers); ses petits-enfants : Christian Dubuc, Myriam Desrosiers (Marco Giroux), Denys Dubuc, Alex Desrosiers; ses arrière-petits-enfants : Mathys Dubuc, Gabriel et Roxanne Giroux, Charles Desrosiers. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu François (Rita Rivard), feu Françoise (feu Percy Lacroix), feu Marguerite (feu Laurent St-Onge), feu Albert (Micheline Thibault), Colette (Roméo Gagnon), feu Maurice (Lise Pelletier), Jean-Marc (feu Pierrette Therrien), Ginette. Sont aussi affectés par son départ ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Lévesque, ses neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

Des remerciements sincères sont adressés au Dre Marie-Ève O'Reilly-Fromentin et à toute l'équipe des soins à domicile du CLSC de La Pocatière - les infirmières, les préposés et les auxiliaires - pour leur humanisme, leur accompagnement, leur soutien et l'excellence des soins prodigués à notre mère.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, don en ligne : www.fondationhndf.ca ou à la Fondation soins palliatifs André-Côté de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationandrecote.ca

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Benny Lévesque (1930-2022)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 27 janvier 2022, est décédé à l'âge de 91 ans et 5 mois, M. Benny Lévesque époux de Mme Nicole Gendron. Il était le fils de feu M. Francis Lévesque et de feu Mme Émilda Courcy. Il demeurait à La Pocatière et était natif de Saint-Pacôme, Kamouraska.

En raison des circonstances reliées à la pandémie une célébration en sa mémoire aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Nicole; ses enfants : Annie (Hugo Trudel), Luc (Rachel Frenette); sa petite-fille Miriam Garon (William Harrison); ses petits-enfants par alliance. Il était le frère et le beau-frère de : feu Léo, feu Roland (feu Florence King), feu Fernande, feu Rolande, Carmen, feu Patricia (feu Yvan Bélanger), feu René (Huguette Chenard), Borromée (Huguette Lemieux). Et de la famille Gendron, il était aussi le beau-frère de : feu Antonio (Véronique Giroux), feu Bernard, feu Réal (Françoise Martin), feu Denise (feu Jacques St-Hilaire), feu Guy (Violette Alarie), feu Sr Monique, Jacqueline (feu Pierre Lambert), Colette (feu Jacques St-Hilaire), feu Thérèse (Gaston Gosselin), Raymonde (Gilles Gagnon). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines des familles Lévesque et Gendron, ses autres parents et amis.

Un sincère merci aux médecins et au personnel des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour leur grand dévouement. Des remerciements particuliers sont adressés au personnel des services pré-hospitaliers, à savoir : les ambulanciers et les services d'aide à domicile du CLSC; ainsi que la fondation André Côté, pour leur accompagnement réconfortant.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des soins palliatifs André Côté ou à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationandrecote.ca ou www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements de sympathie

Gérard Dumais
Mont-Carmel

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie lors du décès de M. Gérard Dumais, survenu le 9 janvier 2022, soyez assurés que chacune de ces marques de réconfort nous a sincèrement touchés. Nous tenons à vous dire qu'une pensée personnelle vous est adressée, et que c'est avec respect et simplement que nous tenons à vous remercier.

Ses enfants : Denise (Jean-Guy Lévesque), Andrée (Christian Boucher), France (Gaston Roy), Gérald (Chantal Lévesque), Johanne, Suzanne (Jacques Landry), Lucette (Mario Saucier), Linda (Claude Guillemette); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants.

*Nos condolances à toutes
les familles éprouvées*



Avis de décès

Carol Ann Morin Robitaille (1943-2022)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 21 janvier 2022, est décédée à l'âge de 78 ans et 7 mois, Mme Carol Ann Morin épouse de M. Claude Robitaille. Elle était la fille de feu M. Pierre Morin et de feu Mme Winnifred Hudson. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

En raison des circonstances reliées à la pandémie les rituels funéraires auront lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil : son époux bien-aimé, Claude; ses enfants : Luc (Sylvie Hébert) et Julie (Louis Grégoire); ses petits-enfants : Mélissa, Stéphanie, Vincent, Simon; ses arrière-petits-fils Charles-Olivier et Louis-Gabriel; ses frères et sa sœur : Peter (Beverley Norris), John (France Martineau), Susie (Daniel Pelletier). Elle était également : la sœur de feu Loraine (Barry Collings); et de la famille Robitaille, la belle-sœur de Nicole (Roger Thibault). Sont aussi affectés par son départ sa nièce Cynthia Morin et son neveu David Morin (Claudia Primeau); ses cousins, ses cousines, ses autres parents, ainsi que ses nombreux amis.

Des remerciements sincères sont adressés à l'ensemble du personnel du département des soins intensifs de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour leur dévouement, leur compassion et la qualité des soins prodigués. La famille en est extrêmement reconnaissante.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, don en ligne : <https://fondationhndf.ca> ou à la Société Saint-Vincent-de-Paul de La Pocatière.

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



S'unir pour faire la promotion des emplois

Le Centre d'aide et de recherche d'emploi (C.A.R.E.) Montmagny-L'Islet, en collaboration avec les bureaux de Services Québec de Montmagny et de Saint-Jean-Port-Joli, organise Zoom Emploi Montmagny-L'Islet, un événement virtuel qui donnera de la visibilité aux entreprises inscrites auprès des chercheurs d'emploi d'ici et de l'extérieur de la région. L'événement, qui se tiendra du 7 au 25 mars prochain,

permettra aux chercheurs d'emploi de connaître les offres d'emploi disponibles et de prendre rendez-vous directement en ligne pour discuter avec les employeurs. Les entreprises intéressées à participer doivent s'inscrire avant le 18 février 2022 sur le site www.lecare.ca ou communiquer avec Sonia Proulx au 418 248-9559, poste 203.

Source : C.A.R.E

Retour de la loterie au profit de la Fondation de l'hôpital

La Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima est fière de présenter sa nouvelle loterie pour l'année 2022. Une gamme de dix prix alléchants d'une valeur totale de 22 551 \$ seront tirés à toutes les semaines entre les mois d'avril et juin.

La loterie démarrera en force pour son premier tirage du 6 avril prochain avec un lot en argent de 5 000 \$ à gagner. Les passionnés des vins seront ensuite choqués avec le tirage d'un cellier et une carte-cadeau de 500 \$ à la SAQ d'une valeur totale de 1 763,58 \$, alors que ceux qui souhaitent s'offrir un voyage pourront le faire avec un crédit-voyage de 3 500 \$ ou le choix d'avoir un montant en argent de 3 000 \$. Les prix suivants seront également tirés : une carte-cadeau de 2 500 \$ chez Ameublements Tanguay, dix cartes-cadeaux de 100 \$ chez les restaurateurs de la région, un forfait escapade en amoureux à l'Hôtel Le Bonne Entente d'une valeur de 1 161 \$, un barbecue Napoléon ou le choix d'avoir un montant en argent de 3 000 \$, un montant de 1 500 \$ en argent, une garde-robe de rêve avec six cartes-cadeaux de 250 \$ chez des commerçants locaux et finalement un montant de 2 500 \$ en argent comptant qui viendra clore la série de tirages le 8 juin prochain.

Dans le but de soutenir l'achat local, la Fondation offre plusieurs prix à saveur régionale, principalement des cartes-cadeaux chez plusieurs commerçants. « La Fondation

souhaitait ainsi encourager les entreprises locales, qui, à de nombreuses occasions, n'hésitent pas à appuyer notre organisation. C'est donc un soutien mutuel en cette période difficile », mentionne Maryse Pelletier, directrice générale de la Fondation.

Seulement 450 billets sont mis en circulation à partir de maintenant au coût de 125 \$ chacun. « La Fondation vise un profit net de 32 000 \$ qui servira à l'achat de nouveaux équipements médicaux pour l'année 2022. Les projets seront ciblés à l'hiver et seront ensuite dévoilés au grand public. », précise le Dr Gaétan Lévesque, président de la Fondation. Les tirages se dérouleront tous les mercredis à chaque semaine du 6 avril au 8 juin inclusivement. Les billets sont disponibles dès maintenant auprès de Maryse Pelletier au 418 856-7000 poste 7395. Les noms des gagnants seront diffusés sur la page Facebook de la Fondation et sur son site Internet au www.fondationhndf.ca.

Les personnes intéressées à vendre des billets pour la Fondation peuvent le faire en communiquant avec la direction de la Fondation par téléphone au 418 856-7000 poste 7395. Chaque tranche de cinq billets vendus donne la chance aux vendeurs de gagner une des deux cartes-cadeaux de 250 \$ chez Ameublements Tanguay.

Source : Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière



ROYAL LEPAGE KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE



Corinne Fortin 418 863-7202 Courtier agréé
Pascal C. Alain 418 860-5172 Courtier
Jean-Marc Dionne 418 856-5554 Courtier
Aline Ouellet 418 860-6723 Courtier



Geneviève Dionne 418 856-5554 Courtier
Véronique Drapeau 418 894-3375 Courtier
Marie-Claude Lamarre 418 860-7567 Courtier
Guytane Chenard 418 856-3625 adjointe

L'équipe par excellence dans le Kamouraska

Nouvelle inscription

SAINT-BRUNO, 15, RUE DESCHÊNES. Amateurs de plein air, chasse, pêche... ne manquez pas votre chance! Chalet 4 saisons, 2 chambres à coucher, rénovations récentes. Situé près des sentiers de motoneige et 4 roues. Cabanon 14x10. Terrain adjoint avec possibilité de construction.
Marie-Claude Lamarre 418 860-7567

LA POCATIÈRE, 1004, 2^e RUE GUIMOND. Grande résidence située centre-ville. 5 chambres, 2 salles de bains. Beau terrain aménagé et intime. Patio, garage.
Corinne Fortin 418 863-7202

SAINT-JEAN-PORT-JOLI, 45, AV. DE GASPÉ OUEST. Propriété située secteur touristique avec merveilleux potentiel. Atouts d'origine. Dépendance idéale pour atelier d'artisan. Pour tous vos projets.
Corinne Fortin 418 863-7202 et **Pascal Alain** 418 860-5172

SAINT-ONÉSIME, 33, RUE BEAULIEU. Superbe propriété avec vue sur le fleuve. Espace à profusion s. à manger, plateau cathédrale, 5 c.c., 2 s. de bains, s. familiale, s. de jeux et etc. Thermopompe, garage, remise et piscine.
Corinne Fortin 418 863-7202 et **Véronique Drapeau** 418 894-3375

SAINT-PASCAL, 205, RUE MORIN. Résidence bien entretenue de 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Proximité des services, quartier tranquille. Excellente occasion : qualité / prix.
Aline Ouellet 418 860-6723 et **Pascal Alain** 418 860-5172

Nouvelle inscription

LA POCATIÈRE, 927, RUE DU PARC. Centre-ville, emplacement idéal pour jeune famille. 4 chambres. Bungalow avec cachet chaleureux, portes, planchers et armoires en bois. Hangar. Terrain closé. Quartier recherché.
Corinne Fortin 418 863-7202

CAP-SAINT-IGNACE, CHEMIN DES PIONNIERS OUEST - Voisin à l'est du 532, chemin des Pionniers Ouest. Grand terrain de 36 168 pc. Bien situé, arbres matures. Pour votre projet de construction.
Corinne Fortin 418 863-7202

SAINT-DENIS, 8, ROUTE 132 EST. Maison à aire ouverte, très lumineuse, 2 chambres à coucher. Garage. Prise de possession rapide.
Marie-Claude Lamarre 418 860-7567

MONT-CARMEL, 74, RUE NOTRE-DAME. Une imposante résidence située au cœur du village. Intérieur adéquat, beaucoup de potentiel. Vente au prix de liquidation. Bon choix : qualité/prix.
Aline Ouellet 418 860-6723 et **Pascal Alain** 418 860-5172

LA POCATIÈRE, 602, 4^e AVENUE PAINCHAUD. Immeuble commercial. Emplacement stratégique sur l'artère commerciale principale. Local 2 100 pc. vacant. Excellent état. Revenus location (4 172).
Jean-Marc Dionne 418 856-5554 et **Corinne Fortin** 418 863-7202

SAINT-PACOME, CÔTE DE LA MONTAGNE. Terrain pour construction résidentielle. Un des plus bel emplacement au Kamouraska afin de bénéficier d'une superbe vue. Secteur tranquille, rue cul-de-sac. Une partie située en zone verte.
Corinne Fortin 418 863-7202

MONT-CARMEL, 25, RUE DES JARDINS. Charmante résidence très bien entretenue, comprenant 4 c. à c., une thermopompe et avec fenestration refait au complet. Idéale pour jeune famille.
Véronique Drapeau 418 894-3375

SAINT-PASCAL, 327, AV. DE L'AMITIÉ. Opportunité d'affaires! Immeuble commercial très bien situé. Terrain 54 076 pc. Plusieurs stationnements. Voir courtier pour tous détails. Acquérir l'immeuble avec équipements.
Véronique Drapeau 418 894-3375

LA POCATIÈRE, 222, ROUTE 230 - Attention entrepreneurs : condo commercial et industriel. Prix intéressant. Moins dispendieux que dans un centre commercial. Comprend 2 bureaux.
Corinne Fortin 418 863-7202 et **Pascal Alain** 418 860-5172

Suivez-nous sur les médias sociaux : Facebook, Instagram, Twitter



414, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
Courriel : royallepagekl@royallepage.ca

www.royallepagekl.ca



SUDOKU

JEU N° 753

NIVEAU : DIFFICILE

7							6	8
	6							
5		8		9				4
4			7					
	9				1			
8		5				2	9	
		4		3			2	
9			1		8			5
					6	1		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 753

8	1	9	5	7	6	2	8	3
9	7	2	8	3	1	9	5	6
6	3	8	2	5	9	7	9	1
1	6	3	5	9	7	5	2	8
2	8	7	1	9	3	5	6	9
9	5	9	6	8	2	3	1	7
7	2	1	9	6	5	8	3	5
3	9	6	7	2	8	1	9	5
8	9	5	3	1	9	6	7	2

MOTS CROISÉS

N° 753

1	2	3		4	5	6	7		8	9	10
11				12					13		
14			15			16					
17									18		
		19			20		21		22	23	
24	25				26		27		28		
29			30			31					
32		33			34			35		36	
37				38			39		40		
41			42			43		44			
45					46		47				
48					49						

HORIZONTALEMENT

- Invariable.
- Méridien.
- Lieu destiné à la vinification.
- Expulsion de gaz.
- Sel d'acide urique.
- Long sac.
- Qui concerne la pensée.
- Drame japonais.
- Animal têtard.
- Froment.
- Cela.
- Encombré.
- Croissance.
- Étain.
- Intéressé.
- Enlevés.
- Dévoré.
- Crochet double.
- Réputation.
- Appelé.
- Personnage biblique.
- Fait partie de la parenté.

VERTICALEMENT

- Manger sur le pouce.
- Utilise une arme à feu.
- Massif de Turquie.
- Bloc de glace.
- Marque la surprise.
- Personnage fastueux et très riche.
- Plantes à fleurs pourpres.
- On y parle persan.
- Style artistique.
- Avant l'automne.
- Soignées.
- Ville d'Italie.
- Matériel de guerre.
- Prénom masculin.
- Dieu des Vents.

- Se dit d'une fleur sans pédoncule.
- Myriapode.
- Abrasif.
- Servait à drainer une plaie.
- Exprime l'hésitation.
- Dialecte gaélique.
- Débile.
- Préfixe qui multiplie.
- En matière de.

I	N	E	E	I	S	N	I	E	R
N	O	T	S	E	N	O	R	N	E
E	L	I	M	E	E	O	E	I	N
W	E	S	E	T	E	H	W	O	N
E	S	S	E	N	I	S	E	L	O
W	E	L	S	I	O	E	N	S	
W	O	S	S	E	E	N	L	V	S
V	O	N	T	E	B	E	N	V	I
C	O	N	T	V	E	B	E	N	V
E	O	V	S	E	B	E	L	V	R
L	O	R	I	V	H	O	B	I	V
E	I	V	N	N	O	I	L	V	S

ACTUALITÉ

Familles d'accueil recherchées dans le Bas-Saint-Laurent

La Direction de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse du CISSS du Bas-Saint-Laurent est à la recherche de nouvelles familles d'accueil.

Si les besoins sont présents dans toute la région, ils sont cependant plus importants dans les MRC de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et de la Matanie. En ayant accès à des familles d'accueil partout au Bas-Saint-Laurent, la Direction de la protection de la jeunesse a pour objectif de ne pas déraciner les jeunes et de les garder idéalement dans leur environnement d'appartenance. La DPJ-PJe cherche des familles intéressées à accueillir particulièrement des enfants âgés entre 5 à 12 ans et des adolescents. Être famille d'accueil, c'est un engagement

sérieux au profit de jeunes ayant vécu des difficultés de toutes sortes. Il faut également savoir que des intervenants de la protection de la jeunesse sont toujours présents afin d'offrir du support. Et la famille d'accueil en 2022 peut être très diversifiée, que l'on parle de parents ayant déjà des enfants, de couples de personnes de même sexe ou de personnes seules. La région compte actuellement sur 68 ressources de type familial pouvant accueillir des jeunes de la naissance à 17 ans. Intéressés à faire la différence dans la vie d'un enfant? Plus d'informations sont disponibles sur le site internet devenirfa.ciasssbl.com ou par téléphone au 418 856-2561, poste 2245.

SOURCE : CISSS Bas-Saint-Laurent

BLOC-NOTES

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 2941

Saint-Pascal

Remerciements. Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Pascal remercie les membres qui se sont dévoués pour la vente des billets de la campagne des œuvres. Merci également à tous ceux qui ont acheté des billets. Par ce geste, vous contribuez aux œuvres des Chevaliers de Colomb. Il est à noter que la totalité des revenus de la vente de ces billets est distribuée en dons dans notre région.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 18h30 à 20h30, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite.

Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

PARTAGE AU MASCULIN

Saint-Jean-Port-Joli

Le prochain Café-discussion de Partage au Masculin aura lieu le jeudi 3 février 2022, à 19 heures via Messenger. Sujet : L'amitié. Nous allons au cours de ce Café, examiner les définitions de l'amitié selon la revue des 360 définitions et échanger entre nous. Comment s'appliquent-elles à notre quotidien, à travers nos échanges avec les autres, et particulièrement avec ceux que nous considérons comme nos amis? Animée par M. Jean-Louis Gosselin, cette activité gratuite est offerte à tous les hommes de la région qui ont le goût d'échanger dans une atmosphère conviviale et en toute confidentialité. Pour s'inscrire, faites une demande d'amitié Facebook à J.-Louis Gosselin ou un courriel à partam194@globetrotter.net

NOS PROFESSIONNELS

FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les
Bardeaux TM
REVÊTEMENT
Tél.: 418 492-1384
Téléc.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL
Gaétan Ouellet, prop.

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

Les spécialistes à votre service
Toitures
Revêtements
Agrandissement
Portes et fenêtres
Maisons neuves
CONSTRUCTION FL
418-492-6926
Ferdinand Laplante inc.
David Laplante
info@constructionfl.com
Cell.: 418-894-2265
R.B.Q. 2634-7393-94

À VENDRE
Pommes de terre
PATATES FRAÎCHES
rouges seulement, sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés.: 418 498-3307

GICLEURS
PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska
(Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél.: 418 492-9889 • Téléc.: 418 492-9031 • Cell.: 418 894-2358
CMMTQ
Corporation des maîtres plombiers et électriciens en agencement du Québec • R.B.Q.: 5594-7923-01

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

Gabriel Belley-Pelletier signe avec Fort Wayne

Le hockeyeur de Saint-Pascal Gabriel Belley-Pelletier continuera sa carrière sportive dans la ECHL (East Coast Hockey League). Il a signé un contrat avec les Komets de Fort Wayne. «Je suis très heureux et excité de commencer ce nouveau chapitre

dans ma carrière», a-t-il indiqué. Belley-Pelletier avait été libéré au début janvier par le Drakkar de Baie-Comeau dans la LHJMQ. Il avait ensuite été appelé pour remplacer sur l'équipe du club-école des Blues de Saint-Louis, dans la Ligue américaine. (S.G.)



Photo : Facebook Gabriel Belley-Pelletier

PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et détaillées. Tél.: 450-309-0125

LOCAL À LOUER

Saint-Pascal. Centre-ville. +/- 650 pieds carrés. Récemment rénové. Rez-de-chaussée, 489 avenue D'Anjou. Bureau, salle de réunion, salle d'attente, toilette. Disponible janvier 2022 (inf)

418 894-1767 (Michel)

Saint-Pascal. 3000 pieds carrés au premier étage. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Au 197, route 230 Ouest. Ancien local de Base 132. Libre le 1er juillet (inf)

418-261-6811 (Marco)

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60\$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour infos :

418 333-2589 (Marc) (inf)

MOTOS/MOTONEIGES/VTT

Motoneige à vendre. ARTIC 4. 2007. TC 60 turbo. Touring. 34000km. Très propre et en excellente condition. 3200\$ négociable. Pour information appelez (02/02)

418 598-3713 / 418 241-8960

OFFRES DE SERVICES

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022 www.sossaaq.com

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #carré6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière

Marco Gingras, concierge :
418 856-6715
Réal Delagrave, Montmagny :
418 248-7141

Sans frais : 1 877 248-7141

www.logementscotesud.com



Vous cherchez un logement ou un local commercial? Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger. Logements chauffés et éclairés

DISPONIBILITÉ :
Local commercial sur la 4^e Avenue
Logement : COMPLET

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?

Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie Bellema S.E.C.

418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4^e Avenue, bur. 202, La Pocatière

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00 \$)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50\$
Répétition	7,50\$
1re parution encadrée	13,50\$
Répétition	12,50\$
Mots additionnels	0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)	8,50\$
Prière longue	17,00\$
Prière avec image	22,00\$
Avis de décès	75,00\$
Remerciements de sympathie	65,00\$
Messe anniversaire	65,00\$
Retour de photo	1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30

Par téléphone - Saint-Pascal :

418 492-2706, poste 101

Sans frais : 1 855 492-2706

Téléc. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Point de service à La Pocatière:

Singer PFAFF, 502B, 4^e Av.

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

PRIÈRES



Remerciements au Sacré cœur de Jésus pour faveur obtenue et promesse de publier. S.A.

OFFRE D'EMPLOI

Les équipements Yves Landry inc.

Grossiste en pièces électriques de
Rivière-du-Loup
est à la recherche d'un(e)

RESPONSABLE D'ENTREPÔT

- Cours de « lift » obligatoire
- Connaissance en électricité serait un atout
- Secondaire 5 complété
- Être apte aux travaux manuels
- Réception et expédition de marchandise

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

LES ÉQUIPEMENTS YVES LANDRY INC.

350, chemin Fraserville

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5M6

Tél. : 418 867-3285

Téléc. : 418 867-4526

Courriel : infoeqyl@gmail.com



OFFICE D'HABITATION
DU KAMOURASKA EST

LOGEMENTS À LOUER à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans les municipalités de Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Sainte-Hélène et à Kamouraska.

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 21 000\$ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2020 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

En contexte de logements vacants, l'Office pourra exceptionnellement considérer les demandes des ménages dont le revenu atteint un maximum de 27 300\$ en 2020 ou en 2021.

Pour plus d'informations, contactez le 418 492-2877 et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

Proprio Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE



Marie-Josée Couturier
Courtier immobilier

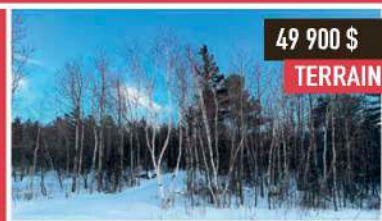
Audrey D'Anjou
Courtier immobilier

L'Équipe 551-2121

410, 4^e AVENUE LA POCATIÈRE

VENDU! À PARTIR DE 2%*
CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT

NOUVEAU



49 900 \$

TERRAIN

SAINT-PASCAL - 4^e RANG

NOUVEAU



144 500 \$

SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH - 22, CHEMIN DU VILLAGE

NOUVEAU



199 000 \$

SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA - 85, RUE PRINCIPALE

VENDU



L'ISLE-VERTE - 45-47, RUE NOTRE-DAME

VENDU



RIVIÈRE-DU-LOUP - 15, RUE HORACE HUDON

VENDU



149 900 \$

MONT-CARMEL - 23, RUE ST-ONGE



**INSPECTION
EN 100 POINTS**

**BALANCE
DE GARANTIE 7 ANS
/ 160 000 KM**

**2019 HONDA PASSPORT
AWD**



Auto., air climatisé, groupe électrique, rég. de vitesse, AM/FM/MP3, Bluetooth, toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. #1-0614

36 511 KM 40 995\$

**2017 HONDA CR-V EX
AWD**



CVT, air climatisé, groupe électrique, rég. de vitesse, AM/FM/MP3, Bluetooth, toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. #10583A

60 171 KM 25 945\$

**2019 HONDA CIVIC SEDAN
LX**



CVT, air climatisé, groupe électr., sièges av. chauffants, AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul. #1-0616

42 623 KM 19 914\$

**2018 HONDA CIVIC SEDAN
LX**



CVT, air climatisé, groupe électr., sièges av. chauffants, AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul. #1-0606

87 114 KM 16 595\$

**2019 HONDA RIDGELINE
AWD**



Auto., tout équipé, air climatisé, sièges cuir, sièges av. chauff., toit ouvrant, vitres teintées, caméra de recul. #K6985A

205 598 KM 33 995\$

**2014 HONDA FIT
LX**



Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth. #C6643A

173 167 KM 8 100\$

**2013 SUBARU XV CROSSTREK
AWD**



CVT, air climatisé, groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., vitres teintées. #10494B

255 512 KM 6 995\$

**2016 VOLKSWAGEN GOLF GTI
AUTOBAHN**



Auto., air climatisé, groupe électr., toit ouvrant, caméra de recul, sièges av. chauffants, MP3, Bluetooth. Garantie Prolongée! #10566A

110 955 KM 20 995\$

**2017 TOYOTA COROLLA
XSE**



CVT, régulateur de vitesse, groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth. #K6986B

26 276 KM 18 995\$

**2019 TOYOTA YARIS
SEDAN LE**



Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul. #W6936A

49 147 KM 17 338\$

**2015 MITSUBISHI OUTLANDER
GT AWD**



Auto., air clim., groupe électr., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges cuir, sièges av. chauff., toit ouvrant, vitres teintées, cam. de recul. #W6982B

135 235 KM 16 995\$

2010 KIA SOUL



Manuelle, air climatisé, groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées. #U6960A

83 000 KM 6 609\$

**Rivière-du-Loup
Honda**

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



DENIS MARQUIS
Président
418 867-3503



MICHAEL GAUTHIER
Dir. des ventes
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice commerciale



www.rivieredulouphonda.com